



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1989-1990

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du lundi 27 août 1990

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

- | | |
|---|--|
| <p>1. Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1989-1990 (p. 3213).</p> <p>2. Message de M. le Président de la République (p. 3213).</p> <p>3. Cessation de mandat et remplacement d'un député nommé membre du Gouvernement (p. 3213).</p> <p>4. Situation au Moyen-Orient. - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 3214). M. Michel Rocard, Premier ministre. MM. Charles Millon, André Lajoinie, Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie, Pierre Mauroy.</p> <p><i>Souhais de bienvenue à l'ambassadeur du Koweït</i> (p. 3229) M. le président.</p> <p><i>Reprise du débat</i> (p. 3229)</p> <p>M. Jean-Marie Daillet. M. le Premier ministre.</p> | <p>Clôture du débat.</p> <p>5. Décisions du Conseil constitutionnel (p. 3232).</p> <p>6. Fin de la mission d'un député (p. 3233).</p> <p>7. Dépôt et renvoi en commission de projets de loi (p. 3233).</p> <p>8. Dépôt du rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (p. 3233).</p> <p>9. Dépôt de projets de loi (p. 3233).</p> <p>10. Dépôt de propositions de résolution (p. 3233).</p> <p>11. Dépôt de rapports en application de lois (p. 3233)</p> <p>12. Dépôt de rapports d'information (p. 3233).</p> <p>13. Communication de M. le président (p. 3234).</p> |
|---|--|

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1989-1990

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre communication du décret du Président de la République, en date du 22 août 1990, portant convocation du Parlement.

Je donne lecture de ce décret :

« DÉCRET PORTANT CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

« Le Président de la République,
« Sur le rapport du Premier ministre,
« Vu les articles 29 et 30 de la Constitution,

« Décrète :

« Art. 1^{er}. - Le Parlement est convoqué en session extraordinaire à compter du lundi 27 août 1990.

« Art. 2. - L'ordre du jour de la session extraordinaire comprendra une déclaration du Gouvernement et un débat sur la situation au Moyen-Orient.

« Art. 3. - Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

« Fait à Paris, le 22 août 1990.

« FRANÇOIS MITTERRAND

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,

« MICHEL ROCARD »

Ce décret est paru au *Journal officiel* du 23 août 1990.

En application des articles 29 et 30 de la Constitution, je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de 1989-1990.

2

MESSAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. J'ai reçu de M. le Président de la République la lettre suivante (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent*) :

« Paris, le 27 août 1990.

« Monsieur le président,

« Conformément à l'article 18 de la Constitution, je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli un message que j'ai décidé d'adresser au Parlement.

« Je vous remercie de bien vouloir en donner lecture à l'Assemblée nationale dès l'ouverture de sa séance de ce jour.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

« Signé : FRANÇOIS MITTERRAND »

Voici les termes du message de M. le Président de la République :

« Mesdames, messieurs,

« Face à l'évolution de la situation au Moyen-Orient, j'ai souhaité qu'une session extraordinaire du Parlement permit à la représentation nationale d'entendre le Gouvernement et de débattre de la politique de la France.

« Vous comprendrez que ma première pensée, en m'adressant à vous, aille vers ces milliers d'otages et naturellement vers nos compatriotes indignement retenus par l'Irak. Ces femmes, ces hommes, ces enfants qui peuvent être utilisés comme remparts d'installations militaires, ne quittent pas notre esprit et ont droit à notre affection. Rien n'a été, ne sera négligé pour leur venir en aide. J'affirme, dans cette épreuve, la cohésion profonde de la France en réponse au chantage.

« La crise actuelle, vous le savez, est née de l'agression de l'Irak contre le Koweït, pays indépendant et souverain, et de l'annexion de fait qui s'en est suivie. La France a pris dès la première heure une part active aux initiatives, délibérations et résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies condamnant cette intolérable violation du droit. Elle a saisi la Communauté européenne et convoqué l'Union de l'Europe occidentale pour que soit arrêtée, entre les pays membres, une attitude commune. Par la voix de délégués particulièrement qualifiés, elle a exposé les raisons de son engagement aux dirigeants de vingt-quatre Etats directement touchés par le conflit et par ses conséquences. Elle a aussi, et surtout, décidé l'envoi de forces armées afin de contribuer, sous commandement français, à l'embargo, aujourd'hui assorti des moyens nécessaires, et de le faire respecter.

« La nation, par ma voix, salue nos soldats comme elle salue celles et ceux qui continuent d'assurer, en dépit du danger, notre représentation diplomatique.

« Tout en demeurant favorable à tout dialogue utile dès lors que celui-ci sert la paix sans rien céder sur les principes, c'est-à-dire sur le droit, la France proclame sa vigilance de chaque instant et sa ferme résolution de voir imposer la juste loi que les Nations Unies ont pour mission de définir.

« Certes la communauté internationale n'a pas toujours appliqué ses propres règles, notamment dans cette région du danger, ce que nous déplorons.

« Le nouvel équilibre qui résulte de la fin de la confrontation Est-Ouest s'accommoderait mal de la persistance de tels manquements.

« Mesdames, messieurs,

« Je sais qu'au-delà des divergences naturelles qui vous opposent légitimement et que garantit notre démocratie, le Parlement de la République saura, avec nous, mobiliser le pays autour du message simple qui guide l'action de la France, si bien exprimé, depuis 1946, par le Préambule de la Constitution : "la République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple".

« Vive la République !

« Vive la France !

« Signé : FRANÇOIS MITTERRAND »

L'Assemblée nationale donne acte à M. le Président de la République de son message qui sera imprimé et distribué.

3

CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT D'UN DÉPUTÉ NOMMÉ MEMBRE DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai pris acte, au *Journal officiel* du 19 août 1990, de la cessation, le 17 août 1990, à minuit, du mandat de député de M. Philippe Marchand, nommé membre du Gouvernement par décret du 17 juillet 1990.

En application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, j'ai été informé du remplacement de M. Philippe Marchand, à partir du 18 août 1990, par M. Pierre-Jean Daviaud.

4

SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement et un débat sur la situation au Moyen-Orient.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le conflit du Golfe n'est pas, ne peut pas être selon nous, un conflit entre le Nord et le Sud.

C'est pratiquement l'ensemble de la communauté des nations, du Sud comme du Nord, qui condamne les agissements intolérables des autorités de Bagdad.

Ce conflit n'est pas non plus celui des riches contre les pauvres. L'Irak n'est pas un pays pauvre et ceux qui le condamnent le sont souvent bien davantage ; et ils sont appauvris encore par les hausses du cours du pétrole.

Ce conflit n'est pas davantage un conflit entre Occidentaux et Arabes, d'abord parce que nous lie au monde arabe une longue tradition à laquelle nous sommes attachés, ensuite parce que ce serait donner à Saddam Hussein un crédit qu'il n'a pas que de croire un seul instant qu'il représente le monde arabe ; enfin parce que d'autres pays arabes beaucoup plus responsables l'ont condamné avec la plus extrême fermeté. Et tout ce que je viens de dire du monde arabe s'appliquerait également mot à mot au monde musulman.

Ce n'est pas même, enfin, un conflit contre le peuple irakien dont on ne sache pas qu'il ait eu son mot à dire.

On ignore ce que serait sa volonté s'il pouvait l'exprimer. Mais nous savons ce que vaut l'enthousiasme spontané et supposé des foules dans des systèmes non démocratiques.

Saigné à blanc pendant huit ans par une guerre meurtrière, le peuple irakien sait déjà dans sa chair ce que c'est qu'un conflit. Des centaines de milliers de morts et combien de blessés, les veuves, les orphelins sont des réalités qu'aucune propagande officielle ne fera jamais oublier.

Non, mesdames, messieurs, le conflit ne nous oppose ni au peuple irakien que nous serions plutôt portés à plaindre, ni au monde arabe ou au monde musulman que nous respectons, ni aux pays pauvres que nous aidons, ni au Sud dont nous sommes activement solidaires.

Dans ce conflit, nous refusons des agressions qui piétinent les principes élémentaires du droit international. Nous refusons une invasion et une occupation qui bafouent le droit des gens. Nous refusons enfin la plus intolérable des formes de chantage que constitue la pratique ouverte et massive de la prise d'otages.

L'auteur de ces actes ne peut esquiver sa responsabilité. Il a décidé de se faire l'adversaire du droit et de la communauté internationale. Il est donc notre adversaire dans ce conflit aussi longtemps qu'il n'y aura pas mis fin, notre seul adversaire, mais un adversaire dangereux que ne semble retenir aucun principe non plus qu'aucun scrupule.

Aux premières heures du 2 août, l'Irak a envahi le Koweït.

Bagdad avait reconnu dès 1963 l'indépendance du Koweït, mais ne s'y était jamais résigné. Les frontières entre les deux pays n'avaient pas été définitivement fixées. L'Irak continuait de revendiquer les îles de Boubiyane et Warba.

Depuis 1988 sont apparus d'autres sujets de litige. Estimant qu'il avait combattu l'Iran pour le salut du monde arabe tout entier, Saddam Hussein n'acceptait pas que le Koweït ne consente pas à effacer la dette bilatérale. La politique pétrolière du Koweït était également dénoncée comme contribuant à la surproduction, donc à une baisse des cours dommageable pour l'Irak.

Depuis la mi-juillet, ce contentieux avait pris un caractère public et tant la Ligue arabe que l'Arabie Saoudite et l'Égypte s'employaient à promouvoir une médiation.

Le 31 juillet, dans ce cadre, l'Irak rencontre le Koweït à Djeddah. Dès le lendemain, l'Irak suspend les pourparlers. La nuit même, c'est l'invasion, une agression brutale, conduite sans véritable souci de ménager les apparences, même si l'Irak affecte de justifier son action par l'appel, dont aucun observateur n'a recueilli l'écho, d'éléments koweïtiens supposés avoir renversé l'Emir.

Trois jours plus tard, l'Irak annonce la formation d'un gouvernement provisoire koweïtien, composé d'officiers inconnus et dans lequel aucune personnalité koweïtienne n'a accepté d'entrer.

Dès le 8 août, Bagdad renonce à cette fiction et proclame la fusion pure et simple du Koweït avec l'Irak.

L'invasion du Koweït et son annexion prétendue constituent des violations inacceptables du droit international. Ce ne sont ni les premières ni les seules, nous dit-on, et on a malheureusement raison.

Mais ceci n'excuse pas cela. Et accepter ceci nous interdirait à tout jamais de lutter contre cela.

Certains invoquent aussi la nature du régime koweïtien pour s'étonner qu'on prenne la défense de l'État du Koweït. Ce que nous voulons défendre, ce sont des principes universels. Et quelle serait la valeur de principes dont le respect varierait en fonction de la sympathie qu'on éprouve pour celui qu'ils protègent ? De plus, de quel droit l'Irak s'érigerait-il en juge d'un pays voisin ? A-t-il les vertus que l'on attend d'un juge ?

On nous a dit aussi que la réaction était d'autant plus vive qu'étaient en cause des enjeux pétroliers.

Certes, et pourquoi donc le passer sous silence ? Le monde entier dépend de la ressource pétrolière. Le monde entier est à la merci des variations de son cours et les nations les plus pauvres, comme toujours, bien davantage que les nations les plus riches.

Or une organisation des pays exportateurs de pétrole au sein de laquelle un seul pourrait dicter sa loi grâce à l'ampleur de la production captée, grâce à la menace militaire qu'il ferait peser sur ses voisins immédiats, serait pour l'équilibre du monde une menace d'une extrême gravité.

Pour qu'une puissance considérable soit supportée par ses voisins et par le reste du monde, il faut, outre le respect constant du droit international, qu'elle ait un minimum de légitimité, un minimum de rationalité, un minimum de scrupules. Les trois feraient ici défaut.

Dès l'entrée des troupes irakiennes au Koweït, tous les éléments du conflit étaient présents : l'élément juridique - l'invasion d'un État par un autre ; l'élément diplomatique - la réaction rapide et nette des Nations Unies ; l'élément politique - la crainte d'une déstabilisation qui pourrait devenir mondiale.

Aussi est-ce sans la moindre hésitation que la France a aussitôt condamné l'agression irakienne. C'est sans le moindre délai qu'elle a pris l'initiative pour que des sanctions soient décidées par l'Organisation des Nations Unies. C'est sans la moindre tergiversation qu'elle en poursuit l'aggravation au fur et à mesure que l'Irak poursuit son escalade.

Car ce sont là les trois principes qui ont guidé l'action du Président de la République : fermeté, cohérence, continuité.

Fermeté en n'acceptant jamais l'inacceptable, en ne donnant jamais à croire ou à penser qu'on pourrait se résigner au fait injustement accompli.

Cohérence en mettant l'accent sur le droit international puisque c'est lui, justement, qu'il s'est agi de défendre en premier lieu. Ce qui signifie que nous avons placé notre action dans le cadre de la charte des Nations Unies et que nous avons soutenu les résolutions les plus fermes que l'organisation mondiale ait jamais adoptées.

Continuité, enfin, parce que le Président de la République, soucieux comme nous tous de privilégier les solutions diplomatiques éventuelles, a toujours veillé à proportionner la réaction à la gravité de l'agression.

A la violation initiale du droit, la France a répliqué par des moyens juridiques.

A la tension dans les relations internationales, la France a répliqué par des moyens diplomatiques.

A la menace armée, la France a répliqué par des moyens militaires.

A chaque occasion, à chaque stade, le Président de la République s'est attaché à réagir et à agir dans l'instant et de manière adaptée, jamais trop vite ou trop fort et jamais trop timidement.

C'est de cette manière-là seulement que la France pouvait être prête à tout sans renoncer à rien et conserver l'espoir sans jamais céder à l'illusion. Beaucoup de modération d'un côté, mais nulle complaisance à l'égard de l'agresseur. Beaucoup de solidarité de l'autre côté, mais nul alignement sur quiconque.

Cette position a été bien comprise et par sa clarté intrinsèque et par le soin qu'a pris le chef de l'Etat d'envoyer des émissaires dans vingt-trois pays. Le Gouvernement profite de cette occasion pour les remercier à nouveau.

Tous les efforts se sont jusqu'ici heurtés à un mur. Aucun signe d'apaisement mais, au contraire, de nouvelles provocations, des menaces, des offres de marchandage illusoire et indigne.

Provocation par l'exigence de fermeture des ambassades au Koweït, sur laquelle les douze membres de la Communauté économique européenne ont réagi unanimement, et bien d'autres avec eux.

Menaces avec celles qui pèsent sur tous les étrangers utilisés comme otages, voire comme boucliers humains.

Offre de marchandage indigne en faisant miroiter le troc d'otages contre le renoncement à tout principe. Marchandage illusoire au demeurant, car il est de la nature même du chantage de ne jamais prendre fin. L'histoire nous a tous appris que lorsqu'on veut éviter un affrontement au prix d'un déshonneur, on a toujours l'un, puis l'autre.

La situation des otages retenus en Irak est objectivement dramatique même si les autorités, à des fins de propagande, tentent de faire croire le contraire, y compris aux intéressés eux-mêmes. Leurs familles et leurs gouvernements ne s'y trompent pas qui ont accès, eux, à la réalité de l'information grâce à une presse totalement libre ici, ce qu'elle n'est pas là-bas.

Aux Français, à tous les Français, nous devons tenir le langage de la vérité.

Oui, nos compatriotes sont retenus en otages.

Oui, leur liberté est entravée et peut-être leur vie menacée si se poursuit la logique de guerre.

Oui, nous pouvons leur assurer le soutien ému, attentif et constant de toute la nation. Leur sort est pris en considération dans chaque analyse, dans chaque décision.

Leur libération ne peut être négociée. Elle doit être immédiate et inconditionnelle. Quel redoutable précédent serait en effet créé s'il suffisait à un pays de refermer ses frontières sur ceux qui les ont pacifiquement franchies pour mettre ensuite à genoux le concert des nations ?

Les autorités irakiennes sont à nos yeux responsables du sort de chacun de nos ressortissants. Elles sont à nos yeux comptables de tout sang français qui viendrait à être versé en Irak ou au Koweït, quelles que soient les circonstances. Et, disant cela solennellement, le Gouvernement sait qu'il parle en votre nom à tous.

Nous continuons à agir, et sur tous les terrains naturellement.

Aux Nations Unies, c'est dès le 2 août, quelques heures seulement après l'agression, que le Conseil de sécurité condamne l'Irak et demande le retrait immédiat et inconditionnel de ses troupes. Notre pays, qui était évidemment parmi les initiateurs de cette condamnation, décide en outre de geler aussitôt les avoirs irakiens et koweïtiens. Quelques heures plus tard, à l'initiative de la France, les Douze se prononcent dans le même sens avant de décider, le samedi 4 août, toujours sur notre proposition, un embargo pétrolier et la suspension de toute coopération militaire, évidemment, mais aussi scientifique et technique avec l'Irak.

Depuis, nous n'avons cessé de faire en sorte, avec nos partenaires, que soient prises par l'Organisation des Nations Unies des sanctions globales d'une portée jamais atteinte auparavant. C'est chose faite depuis le 6 août et, vous le savez, une nouvelle étape considérable a été franchie en ce sens avant-hier.

La solidarité européenne n'a pas manqué de se manifester dans le même temps. C'est à douze européens qu'ont été prises des attitudes de particulière fermeté. C'est à l'initiative de la France que les neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale se sont réunis mardi dernier, en invitant à titre d'ob-

servateurs nos partenaires européens non membres de l'U.E.O., seule enceinte européenne compétente en matière de défense et de sécurité. Tous ont parlé d'une seule voix pour mettre en œuvre une coordination de leurs actions militaires sur le terrain.

Dans les heures graves que nous vivons, un aspect positif s'est au moins dégagé qu'il ne faudra pas oublier : jamais, sans doute, la communauté internationale n'a réagi avec autant d'unité et l'Organisation des Nations Unies avec autant de détermination. Jamais non plus l'Europe n'aura été aussi rapide à se montrer solidaire et soudée. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mme Françoise de Penafieu. C'est vous qui le dites !

M. Xavier Deniau. Parlons plutôt de cafouillage européen !

M. le Premier ministre. Je me demande, mesdames et messieurs les députés, ce que vous souhaitez de plus que des votes clairs pris dans les délais sur des résolutions indiscutables et qui n'ont pas de précédent dans leur clarté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. Surtout pour ce qui concerne l'Allemagne !

M. le Premier ministre. C'était le fait de beaucoup de gouvernements qui, à l'instar des nôtres, avaient soutenu l'Irak lorsqu'il luttait contre la puissance hégémonique d'alors, pour empêcher le monde arabe d'en être submergé. Aujourd'hui ils se retournent contre celui qu'ils ont aidé hier, et je prétends que dans les deux cas ils ont raison : ce n'est pas eux qui ont changé, c'est l'attitude de l'Irak qui s'est retournée.

Sur le terrain, la France a mobilisé un dispositif militaire important, le second par les moyens mis en œuvre après les Etats-Unis : outre le groupe aéronaval, la France dispose sur place de onze bâtiments de la marine nationale...

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Mais pas d'avions !

...auxquels s'ajoutent deux avions de patrouille maritime basés à Djibouti. (*Murmures sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Le *Clemenceau* et son escorte, le croiseur anti-aérien *Colbert* et le pétrolier ravitailleur *Var*, feront mouvement vers le Golfe dès demain. Le *Clemenceau* a été gréé en porte-hélicoptères, version choisie pour sa souplesse d'emploi et la capacité d'actions terrestres. Nous gardons la possibilité d'envoyer le porte-avions *Foch* si cela apparaissait nécessaire. (*Mêmes mouvements.*)

Nous disposons d'autre part en réserve de forces stationnées à proximité - 4 000 hommes - et nous sommes en train de déployer dans les Emirats Arabes Unis un escadron de reconnaissance du 1^{er} régiment de hussards parachutistes et deux unités de défense aérienne.

Enfin, la France apporte son aide et son soutien à plusieurs pays du Golfe : Arabie Saoudite, Emirats, Qatar, Oman.

Les missions de nos forces sont au nombre de quatre : contrôle de l'embargo ; soutien aux Etats de la région qui se sentent menacés ; dissuasion ; protection de nos ressortissants.

S'agissant de l'application de l'embargo, nous avons accepté une coordination sur zone, destinée à accroître l'efficacité de l'action. Les forces demeurent naturellement sous leur commandement national et gardent la maîtrise de leurs missions.

En France même, le ministre des affaires étrangères a renforcé les moyens mis à la disposition des familles des otages pour tenter de les informer. C'est une tâche difficile, puisqu'à la rareté des informations précises s'ajoute naturellement l'angoisse légitime des familles. Croyez bien, en tout cas, que même si nous ne savons pas tout, du moins nous disons tout ce que nous savons. (*Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Mme Martine Daugreilh. Nous ne savons pas grand-chose !

M. le Premier ministre. Sur le plan politique, le Président de la République et nous-mêmes croyons qu'il est de l'intérêt du pays que toutes les forces qui le représentent puissent avoir accès aux mêmes informations que le Gouvernement, et aux analyses qui s'en déduisent. C'est pourquoi je suis disposé, si les groupes parlementaires le souhaitent, à ce que chacun d'eux désigne une ou deux personnes de son choix pour participer, toutes les quarante-huit heures par exemple, à des réunions au cours desquelles je les tiendrai fidèlement informés de tous les aspects de la situation, sans préjudice de toute autre réunion qui pourrait être utile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Si j'en étais moi-même empêché, le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, recevrait délégation à cet effet.

Sachez, en outre, que le Président de la République et le Gouvernement sont disposés, si l'évolution de la situation d'ici au 2 octobre le rend nécessaire, à vous réunir à nouveau, à tout instant, de sorte que la représentation nationale soit étroitement associée à tout ce que la France entreprend.

Sur le plan économique, enfin, la position du Gouvernement est de n'être ni alarmiste ni imprévoyant.

Trop de paramètres manquent encore pour évaluer précisément les conséquences économiques de la crise. Mais deux choses sont d'ores et déjà certaines : le renchérissement de la facture pétrolière et le risque d'inflation. Elles ne pourraient qu'être néfastes si elles n'étaient pas prises en compte rapidement ; elles seront moins douloureuses si nous réagissons vite, dès que tous les éléments de mesure, tous les paramètres seront connus et analysés.

Entre le choc passager et la crise durable, entre le renchérissement du prix des matières premières et son envolée incontrôlable, nul ne sait ce qui prévaudra, et c'est pourquoi il nous faut tout envisager.

Des experts du Gouvernement, des syndicats, des entreprises travaillent en commun sur tous les scénarios. Nous attendons leurs conclusions et vous les connaîtrez aussitôt.

Nous ferons en sorte de n'être pas pris au dépourvu. D'ores et déjà, le blocage des marges sur les prix des produits pétroliers s'est avéré nécessaire. D'autres mesures difficiles le seront sans doute. Nous les prendrons sans hésiter, pour ne pas rendre indispensables des décisions ultérieures plus difficiles encore faute d'avoir réagi assez vite. Nous espérons n'en avoir nul besoin, mais il serait irresponsable de ne pas l'envisager.

Mesdames et messieurs, à beaucoup le Moyen-Orient paraît loin. Mais l'imbrication des affaires du monde a aboli toutes les distances. Les intérêts majeurs du monde, de l'Europe et de la France sont aussi directement en cause, là-bas, qu'ils pourraient l'être à nos propres frontières. Nous le savons tous ici. Tous, il nous faut l'expliquer aux Français.

Notre pays a vécu bien des heures dramatiques. Il n'est pas dans les moyens du premier venu de le faire reculer ou plier.

Mais il est en même temps de notre devoir de songer déjà aux suites, de penser au moment où cette crise sera derrière nous, quelles qu'en soient la date et les conditions.

Une politique de paix doit s'attacher à dissoudre à temps les causes de conflit.

La question palestinienne, depuis toujours, est une blessure pour les Arabes. Une blessure douloureuse, lancinante, une blessure que nous comprenons.

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Et Israël ?

M. le Premier ministre. Sur ce sujet aussi le Conseil de sécurité a voté des résolutions. Et nous devons avoir le courage de reconnaître que, pour le moins, la communauté internationale n'a pas fait preuve d'une ardeur égale dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Une remarque de même nature pourrait être faite concernant le Liban auquel nous, Français, sommes si profondément attachés.

La deuxième cause d'instabilité sur laquelle joue Saddam Hussein avec cynisme réside dans le sous-développement d'une grande partie du monde arabe.

Je ne songe pas ici à l'Irak lui-même, deuxième producteur mondial de pétrole. Mais, nous l'avons souvent dit et répété, la misère engendre la haine qui conduit à la guerre. Un Arabe sur deux a moins de dix-neuf ans et combien d'entre eux peuvent échapper au désarroi quand ils envisagent leur

avenir ? Et il faudrait être sourd pour ne pas entendre, dans les fracas de la crise, des appels légitimes. Il nous faut, dès maintenant, réfléchir aux réponses et il faut qu'elles soient à la hauteur de la demande.

Au-delà, depuis l'évolution récente et considérable de l'Est, il faut avoir conscience de ce que nous vivons dans un monde nouveau. D'un côté, un conflit généralisé est beaucoup moins plausible, et c'est heureux. D'un autre côté, en revanche, des affrontements locaux sont plus plausibles et menaçants. En perdant en ampleur, les hypothèses de guerres gagnent en probabilité.

Mais dans le même temps, et pour la même raison, la communauté internationale sort de quarante-cinq ans de paralysie. Désormais, les agresseurs potentiels ne pourront plus compter avec certitude sur les divisions internes du conseil de sécurité pour agir en toute impunité.

L'Organisation des Nations Unies est peut-être en passe de devenir l'autorité qu'elle avait vocation à être.

Mais pour l'immédiat c'est la crise qui l'emporte.

La cohésion nationale ne peut se trouver que dans la fidélité à nos valeurs communes et dans le souci constant de nos compatriotes menacés.

Aucun d'entre nous n'est belliciste et nous savons tous qu'il n'y a pas de guerre fraîche et joyeuse. Aucun d'entre nous n'envisage sans appréhension l'hypothèse même d'un recours à la force armée. Aucun d'entre nous ne l'a voulu ou ne le veut. Mais nul non plus ne se dérobera face à la situation créée par d'autres, s'il n'y a décidément aucun moyen de faire autrement dans le respect de nos principes.

Vous savez pouvoir compter sur la longanimité, la sagesse et la résolution du Président de la République. (*Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, (Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*)

Il sait pouvoir compter sur le dévouement, la disponibilité et la solidarité sans faille du Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, (Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*)

M. Xavier Doulieu. Croyez-vous que ce soit sûr ?

M. le Premier ministre. Et tous, au-delà des inquiétudes légitimes de chacun, au-delà des interrogations sur les suites à moyen et long terme, nous savons pouvoir compter sur la cohésion des élus de la nation dans l'épreuve que le monde traverse.

Nous surmonterons cette crise comme notre pays les a surmontées toutes, en demeurant toujours lui-même, en sachant faire entendre ici et ailleurs certaine voix qui est celle de la France. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. le président. Mes chers collègues, la conférence des présidents, qui s'est réunie ce matin, a fixé à vingt minutes le temps de parole attribué à l'orateur désigné par chacun des groupes.

J'invite les orateurs à respecter strictement le temps de parole qui leur a été imparti, pour que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions.

La parole est au premier orateur inscrit, M. Charles Millon, pour le groupe U.D.F.

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres et secrétaires d'Etat, mes chers collègues, en montant à cette tribune, je me remémorais des événements similaires ou approchants que la France avait connus et je tentais de me souvenir des réactions que ceux-ci avaient pu provoquer. Et me revenaient à la mémoire les événements de Kolwezi. Des ressortissants étaient pris en otages. Des pays amis africains sollicitaient notre intervention. Courageusement, Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République, prenait la décision d'envoyer nos parachutistes pour libérer les ressortissants européens. L'opération était couronnée de succès.

Un député du groupe socialiste. Ces propos sont à côté de la plaque !

M. Charles Millon. Pourtant, mes chers collègues, quelques jours après, à l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition de l'époque, François Mitterrand, faisait part de ses réticences, refusait d'approuver l'opération et se réfugiait

dans des arguties juridiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Ce fut un triste débat car il s'agissait alors pour la France d'être à la hauteur de sa mission et de ses engagements.

M. Gérard Gouzes. Et que disait l'O.N.U. ?

M. Jean-Pierre Fourré. Ça démarre mal !

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, n'ayez crainte : le groupe U.D.F. a trop conscience de la gravité de la situation et a trop le souci de l'image de la France pour s'engager dans ce type de polémique stérile. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Arrêtez-le !

M. Charles Millon. Quand des appelés français sont en route vers d'éventuels théâtres d'opérations, quand des ressortissants français sont des otages de gouvernements sans foi ni loi, quand toute une partie du monde peut s'embraser du fait des aventures impérialistes d'un chef de gouvernement ou d'Etat, quand les droits de l'homme sont violés, quand le droit international est bafoué, l'U.D.F. ne souhaite qu'une chose : que la France ait une seule voix.

Bien sûr, elle sera vigilante. Bien sûr, elle demandera au Gouvernement fermeté et détermination. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, refusant tout faux consensus, l'U.D.F. adoptera une attitude de réserve responsable. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Christian Bataille. Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. Emile Kœhl. Ils n'ont pas compris !

M. Charles Millon. D'ailleurs, sachez bien que l'U.D.F. souhaiterait que cette attitude soit pour le moins partagée par la majorité présidentielle. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Car l'U.D.F., comme une grande majorité des Français, a été scandalisée de constater que certains ministres, et non des moindres, avaient des états d'âmes...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Qui ?

M. Charles Millon. ... que les grands responsables du parti socialiste, et non des moindres, avaient émis des réserves publiques sur la politique suivie.

M. Christian Bataille. Des noms !

M. Jean Beaufila. Cela ne vole pas haut !

M. Charles Millon. Non, monsieur le Premier ministre, la crise est grave et la mission de la France est essentielle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

La crise est grave parce que c'est une crise d'un type nouveau. C'est la première crise grave de l'après-guerre froide. Jusqu'alors, la répartition des Etats en deux camps Est-Ouest interdisait ou paralysait les initiatives locales du type annexion et permettait un contrôle par les super-grands sur les acteurs locaux turbulents.

La crise que nous connaissons aujourd'hui révèle l'émergence de « puissances à ambition régionale » qui disposent d'une autonomie d'action et d'expansion grâce à un équipement militaire souvent excessif, un poids démographique relatif et des ressources énergétiques.

Mais cette crise d'un type nouveau est d'une gravité exceptionnelle.

D'abord parce qu'il y a à la tête de l'Irak un chef d'Etat sans scrupules dont l'action se caractérise - on l'a vu au cours des heures récentes - par la barbarie et le cynisme, dont l'impérialisme justifie tous les moyens.

Il n'a jamais hésité à recourir au terrorisme pour poursuivre ses desseins.

Il a froidement utilisé les armes chimiques pour écraser la minorité kurde ou pour combattre l'Iran.

Il vient de démontrer qu'il pourrait être un émule d'Hitler, en annexant le Koweït, en signant un pacte avec Téhéran, en se référant à la théorie de l'espace vital.

Enfin - M. le Premier ministre vient de le rappeler - il a recours aux méthodes des pirates barbaresques en utilisant les ressortissants étrangers comme un bœuf humain, comme une arme de dissuasion, comme des otages.

Oui, ce conflit a un caractère de gravité exceptionnelle du fait de la présence de Saddam Hussein à la tête de l'Irak, car nul n'évalue les extrémités auxquelles il est prêt à aller.

Gravité exceptionnelle aussi parce que la région concernée par la crise englobe, à elle seule, les deux tiers des réserves pétrolières du monde.

Le pétrole étant pour l'économie mondiale ce qu'est le sang pour le corps humain (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste*), il est impossible de ne pas réagir, sauf à accepter l'hégémonie d'un Etat et le spectre d'un troisième choc pétrolier avec comme conséquences inflation, chômage, pauvreté dans la plupart des pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Gravité exceptionnelle parce que accepter l'annexion d'un Etat serait un précédent funeste.

Certes, il y a eu des invasions - U.R.S.S.-Afghanistan, Cambodge-Vietnam, Syrie-Liban - mais l'annexion est un acte d'une tout autre gravité. On ne peut que refuser que « les gros mangent les petits », selon l'expression de Saddam Hussein, et on doit réaffirmer solennellement que le respect des frontières et des souverainetés est une règle de base de l'ordre international.

Gravité exceptionnelle parce qu'il y a aussi et surtout, en arrière-plan, Israël.

Bien que n'étant pas partie prenante dans le conflit, les menaces irakiennes, l'orientation pro-irakienne de l'O.L.P., la position délicate, sinon ambiguë, de la Jordanie impliquent de plus en plus dans la crise Israël. Israël qui est notre ami et notre allié et dont nous avons pour devoir de garantir la sécurité.

Or il est à craindre que l'Irak, cherchant des alliés dans le monde arabe envisage d'agir en Jordanie, précipitant par là une confrontation avec Israël, qui a toujours considéré la frontière Irak-Jordanie comme la ligne rouge. La teneur de la crise en serait modifiée. Il ne s'agirait plus du Koweït, il s'agirait alors du conflit Juifs-Arabs avec toutes les conséquences dramatiques que l'on peut évaluer.

Chacun l'a bien compris, cette crise d'un type nouveau, d'une gravité exceptionnelle, concerne la France au premier chef : d'abord parce qu'il s'agit de l'ordre international et que la France en tant que puissance membre du Conseil de sécurité de l'O.N.U. en est le garant ; ensuite parce qu'il s'agit de la protection des droits de l'homme et que la France, de par son histoire, doit en être le premier défenseur ; enfin parce qu'il s'agit du monde arabe et que la France a, avec les Etats et les peuples arabes, des liens privilégiés.

Rappelons-nous aussi que, la France dépend à 45 p. 100 du Moyen-Orient pour ses ressources pétrolières.

C'est parce que cette crise concerne la France au premier chef que le groupe U.D.F. a été pour le moins surpris, monsieur le Premier ministre, par votre apparente indifférence durant les premiers jours du conflit...

M. le Premier ministre. Quoi ?

M. Charles Millon. ... et par votre mutisme jusqu'à aujourd'hui. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La France doit, monsieur le Premier ministre, tout mettre en œuvre pour assurer sa mission propre dans cette partie du monde.

Quelle est la mission de la France ? C'est de contribuer sans ambiguïté à l'épreuve de force engagée, et ce sans renoncer à sa liberté d'action.

Pourquoi contribuer sans ambiguïté à l'épreuve de force engagée ? Tout simplement parce que Saddam Hussein refuse d'accepter le seul préalable à toute négociation, c'est-à-dire le retrait du Koweït et la liberté sans condition de tous les otages.

L'évolution de la crise milite en faveur d'une politique de refus intraitable de toute intimidation, y compris jusqu'à l'utilisation de la force armée pour imposer le blocus naval.

En cela, la montée des tensions ne peut que conduire la France à se rapprocher sensiblement de l'attitude d'intransigeance adoptée par les U.S.A. et voulue par la communauté internationale.

Mais si tous les acteurs sont réunis pour une confrontation militaire, il est cependant essentiel de souligner que la mise en œuvre de ces moyens militaires ne peut avoir qu'un seul objectif : amener l'Irak à céder en vue du rétablissement du droit. C'est pourquoi le groupe U.D.F., réticent quant à la notion de logique de guerre énoncée par le Président de la République, demande que le Gouvernement mette tout en œuvre avec nos alliés pour que le blocus naval soit couronné de succès et oblige Saddam Hussein à céder.

Pourquoi contribuer sans ambiguïté à l'épreuve de force ? Parce que la France, comme toutes les grandes puissances du monde, comme tous les pays démocratiques du monde, ne peut accepter au Moyen-Orient l'établissement d'une puissance hégémonique et impérialiste, surtout quand on sait que l'Irak développe une capacité militaire impressionnante, qu'il participe à la prolifération des armes chimiques et qu'il détiendra dans quelques années l'arme nucléaire.

Pourquoi contribuer sans ambiguïté à l'épreuve de force engagée ? Parce que la crédibilité de la France est en question. Oui, la France doit contribuer sans ambiguïté à cette épreuve de force, car, n'en doutons pas, les pays arabes nous observent. Et si les puissances occidentales faisaient preuve de la moindre hésitation, elles perdraient à leurs yeux toute crédibilité.

M. Henri Emmanuelli. C'est très original !

M. Charles Millon. C'est pourquoi, mon cher collègue qui m'interrompez, nous regrettons que la France ait, dans les premiers jours du conflit, donné l'impression de courir après l'événement. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est pourquoi nous regrettons les hésitations et les retards qui ont pu caractériser la démarche du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ces tergiversations ont pu donner l'impression fâcheuse d'une irrésolution et même d'une certaine distance vis-à-vis de nos alliés. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

C'est pourquoi nous regrettons que la France ait fait preuve de l'irilosité (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) et que, dès les premiers jours du conflit, elle n'ait pas assuré les Etats arabes amis, en particulier l'Arabie saoudite, de son soutien sans faille.

C'est pourquoi nous n'avons toujours pas compris cette querelle sémantique sur l'embargo et le blocus, alors que chacun sait qu'un embargo sans sanctions est une dérision. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Espérons, monsieur le Premier ministre, que la France, aujourd'hui, par sa nouvelle détermination, fera oublier à nos alliés et nos amis ses tergiversations. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Barrau. Oh ! Encore !

M. Charles Millon. La France doit continuer sans ambiguïté l'épreuve de force engagée, mais elle doit conserver une liberté d'action. (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.*) Parce que la France a un rôle propre à jouer dans cette partie du monde et qu'elle doit tout mettre en œuvre pour que ce conflit ne dégénère ni en conflit Nord-Sud, ni en conflit anti-Arabes.

Il est essentiel d'éviter que ce conflit ne se transforme en une confrontation U.S.A., pays le plus riche du monde, contre Irak, pays soi-disant symbole des pays pauvres. Vous le savez, mes chers collègues, cette évolution permettrait à l'Irak de transformer son comportement impérialiste en « croisade » des Etats pauvres. Alors, à nous, à notre diplomatie de démontrer que l'Irak n'est pas un pays pauvre, mais un pays endetté et saigné par les aventures militaires de Saddam Hussein.

A nous de souligner que les premières victimes de ce conflit sont les travailleurs immigrés de l'Asie et de l'Egypte, ainsi que les Etats du tiers monde et de l'Europe de l'Est, très dépendants du pétrole importé.

Il est essentiel, monsieur le Premier ministre, que la France, par son action diplomatique, révèle la véritable nature du conflit et rassure les pays du Sud. Vous en avez parlé. J'en prends acte, monsieur le Premier ministre.

Il est tout aussi crucial - et vous en avez parlé également - que la France mette tout en œuvre pour que la future défaite de l'Irak ne soit pas ressentie comme une humiliation, ou une frustration, de la part des populations arabes.

On ne doit jamais oublier que les peuples arabes sont toujours à la recherche d'un mahdi et d'un projet messianique, et que, par certains aspects malheureusement, l'aventure de Saddam Hussein rencontre, dans certaines populations, un écho favorable.

La France doit donc tout faire pour que la crise ne se transforme pas en un conflit anti-Arabes.

De plus, la France a, dans ce domaine - et c'est la raison pour laquelle elle doit garder une liberté d'action - des intérêts différents de ceux des U.S.A. Nous avons sur notre sol quatre millions d'Arabes, nous avons des liens privilégiés avec les pays du Maghreb, nous sommes une puissance méditerranéenne, et nous sommes donc concernés par l'évolution des pays arabes qui bordent la Méditerranée.

Pour cette raison, la France doit prendre des initiatives propres.

C'est pourquoi le groupe U.D.F. vous demande, monsieur le Premier ministre, de procéder à une réévaluation de notre politique au Moyen-Orient, de vous interroger sur nos alliances avec un certain nombre de pays, que je ne citerai pas mais que vous imaginez.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lesquels ?

M. Charles Millon. Enfin, il vous demande de définir une nouvelle politique méditerranéenne qui puisse tenir compte de la montée de la pauvreté et de la nécessité d'une nouvelle politique de coopération.

Comment la France doit-elle assurer la mission à laquelle je viens de faire référence ?

Premièrement, en condamnant catégoriquement, et conformément aux positions toujours adoptées par notre pays depuis le général de Gaulle, non seulement la violation flagrante du droit international et de la souveraineté du Koweït par l'Irak, mais également l'utilisation par Bagdad de ressortissants étrangers comme éléments de chantage.

Deuxièmement, en affirmant que nous entendons préserver nos liens historiques, politiques, humains avec la totalité du monde arabe.

C'est pourquoi - et vous pourriez m'écouter, monsieur le Premier ministre (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française*) car je vous ai écouté - nous devons, par notre fermeté et notre détermination face à l'Irak, rassurer Israël afin qu'il ne soit en aucun cas tenté d'intervenir dans ce conflit ni acculé à le faire. Car si cela devait se produire, je l'ai déjà dit, la nature du conflit changerait.

C'est pourquoi nous devons assurer le roi Hussein de Jordanie de notre soutien économique, afin de desserrer ses liens de dépendance par rapport à l'Irak et de lui permettre de reconquérir une certaine autonomie.

C'est pourquoi enfin nous ne devons jamais cesser de nous concerter avec tous les pays arabes qui ont refusé l'agression irakienne et qui attendent de notre part des gestes concrets de solidarité.

Enfin, nous devons assurer notre mission en ouvrant à l'exécution de la résolution 665 des Nations Unies, en instaurant le blocus naval de l'Irak, et ce sous l'égide de la communauté internationale. Nous devons être prêts à mettre nos forces à contribution sous le pavillon des Nations Unies. D'ores et déjà, nous devons donner aux bâtiments de la marine nationale présents dans cette région mission d'imposer, par le blocus de l'Irak, l'embargo décidé par les Nations Unies.

Vous l'avez compris, monsieur le Premier ministre (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas clair !

M. Henri Emmanuelli. C'est minable !

M. Hubert Gouzes. Mauvais devoir de vacances, monsieur Millon !

M. Charles Millon. Je ne comprends pas qu'une partie de la représentation nationale ne puisse écouter attentivement un débat aussi grave (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Poursuivez, monsieur Millon.

M. Charles Millon. Vous l'avez compris, monsieur le Premier ministre, compte tenu de la gravité de la situation, le groupe U.D.F. a adopté une attitude de réserve responsable (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*) et il mettra tout en œuvre pour que la France soit à la hauteur de la mission.

Il prend acte de la nouvelle fermeté du Président de la République, mais souhaite que plus jamais la France ne donne l'impression d'hésiter ou de tergiverser. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Pierre Baumlér. Ce que vous dites est scandaleux !

M. Charles Millon. Il approuve l'envoi de troupes dans les pays du Golfe mais s'interroge sur les lenteurs de l'acheminement du *Clemenceau* (« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste) et sur la faiblesse de notre dispositif militaire. Il s'interroge aussi sur l'absence de couverture aérienne de notre porte-avions.

M. Gérard Bapt. C'est nul !

M. Charles Millon. Il s'inquiète du sort de nos ressortissants actuellement otages et vous demande solennellement de mettre sur pied un dispositif permanent pour renseigner les familles...

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est fait !

M. Charles Millon. ... mais surtout pour aider par tous les moyens au rapatriement de ceux qui parviennent à quitter l'Irak ou le Koweït.

Qu'il me soit permis, au nom de mon groupe, d'évoquer comme l'ont fait M. le Président de la République et M. le Premier ministre, le sort des otages odieusement menacés par le régime de Bagdad. Nos pensées sont tournées vers eux. Qu'ils soient assurés, ainsi que leurs familles, de notre soutien, de notre affection et de notre détermination à ne pas laisser la barbarie l'emporter sur la civilisation.

Le problème de nos ressortissants est douloureux, mais je sais, monsieur le Premier ministre, que vous partagez mon point de vue et que sera épargnée à la France l'attitude indigne adoptée par Kurt Waldheim. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et du groupe socialiste.*)

Le groupe U.D.F. se félicite de la décision unanime prise par les Européens à l'U.E.O. mais regrette que, dès le début de la crise, le Gouvernement français n'ait pas pris d'initiative pour renforcer la solidarité européenne. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pourquoi la France n'a-t-elle pas pris, dès les premiers jours, l'initiative de convoquer l'U.E.O., dont elle assure la présidence ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Pourquoi le Président de la République n'a-t-il pas demandé, dès les premiers jours du conflit, une réunion du Conseil européen ?

Il y a lieu, monsieur le Premier ministre, à la lumière des événements actuels, de faire un examen de conscience et de se poser un certain nombre de questions.

Permettez-moi, au nom du groupe U.D.F., d'en poser quelques-unes.

M. Gérard Bapt. Par exemple celle de la responsabilité de Chirac dans tout cela !

M. Charles Millon. La France ne doit-elle pas intégrer le fait qu'un gouvernement qui viole systématiquement les droits de l'homme dans son pays les violera un jour sur le plan international ?

L'Irak en est la pire illustration. Après avoir mené une campagne d'extermination de ses opposants, après avoir livré une guerre chimique avec l'Iran, l'Irak menace aujourd'hui d'y avoir à nouveau recours.

N'y aurait-il pas lieu de subordonner un certain nombre d'accords internationaux, qu'ils soient politiques, militaires, commerciaux ou financiers, au respect des droits de l'homme ?

Deuxièmement, aujourd'hui, l'Irak mène une politique impérialiste et menace l'équilibre international en s'appuyant sur un arsenal militaire qui, pour une grande part, a été fourni par la France. Il y a là un scandale qui révolte à juste titre une partie de l'opinion publique.

Surtout lorsque l'on sait que certaines grandes entreprises françaises ont, au cours de l'année 1990, modernisé les missiles irakiens d'origine russe pour en faire des missiles à longue portée.

Surtout lorsque l'on sait qu'en cas de conflit il est possible que le *Clemenceau* soit abîmé par des Exocet vendus par nos industries d'armement !

M. Roland Carraz. A quel jeu jouez-vous ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. Charles Millon. Même s'il n'est pas opportun de lancer une réflexion précipitée dans le contexte actuel, il conviendrait, le moment venu, d'évaluer de manière critique des logiques commerciales et des contrats d'armement qui sacrifient les intérêts stratégiques français aux intérêts commerciaux à court terme.

Un débat global sur les intérêts stratégiques français et leurs implications commerciales devrait être conduit par la représentation nationale, qui devrait avoir droit de regard - ne serait-ce qu'en commission - sur la cohérence entre commerce et sécurité.

La géopolitique de la France ne peut être subordonnée aux intérêts particuliers de quelques lobbies. (« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Troisièmement, chacun sait que, s'il n'est pas mis fin à l'aventurisme de Saddam Hussein, ce dernier détiendra, à échéance de deux à cinq ans, la force nucléaire. On imagine le drame international que serait une crise où l'agresseur détiendrait l'arme nucléaire.

Monsieur le Premier ministre, je sais que la France n'a pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Mais n'y aurait-il pas lieu d'engager d'urgence une réflexion politique ? Car, vous le savez comme moi, certains experts affirment aujourd'hui que les filières nucléaires civiles que nous pourrions vendre pourraient être détournées à des fins militaires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Quatrièmement, la crise du Golfe est la première crise d'un type nouveau. Elle induit une stratégie spécifique.

Dans cet esprit, n'y aurait-il pas lieu de réfléchir à une modification de notre politique de défense, car on peut légitimement s'interroger à la lumière des événements actuels sur notre capacité à faire face rapidement à ce type d'agression ? Il suffit de suivre le cheminement du *Clemenceau*. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cinquièmement, depuis un certain nombre d'années se développe un terrorisme d'Etat qui se traduit par des attentats et des prises d'otages. Chaque fois que la France a été concernée, le Gouvernement a constitué une cellule de crise mais a souvent hésité sur la tactique à adopter.

N'y a-t-il pas lieu, à la lumière des événements, de mettre en place, auprès du Premier ministre ou auprès du ministre de l'intérieur, une cellule permanente chargée de suivre cette question et de définir une doctrine ?

Vous le savez, cela s'avérera indispensable si l'on veut que nos ressortissants à l'étranger aient demain confiance dans la protection de leur pays et que nos entreprises puissent continuer à travailler sur les marchés extérieurs.

Sixièmement, si cette crise a révélé la fin de la domination des deux super-grands sur la politique internationale, elle a surtout démontré l'incapacité de l'Europe à traduire concrètement ses intentions et sa volonté. C'est avec une relative satisfaction, je l'ai déjà dit, que nous avons enregistré les résultats de la réunion de l'U.E.O., mais c'est avec déception que nous avons constaté que l'Europe était dans l'impossibi-

lité de mettre en place un dispositif commun afin de coordonner l'intervention militaire des pays européens dans le Golfe.

Il s'agit là d'un problème grave car, si l'Europe ne s'organise pas, il est évident que la situation d'aujourd'hui perdurera, voire s'affirmera ; les U.S.A. auront le *leadership* mondial, les pays européens se détermineront par rapport à leurs initiatives et l'Europe s'évanouira.

A quoi servirait de parler d'union politique et monétaire si nous n'avons pas une politique européenne de défense et de sécurité ?

M. Xavier Daniau. Il n'y en a pas !

M. Charles Millon. C'est pourquoi je souhaiterais savoir si le Gouvernement français a demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil européen sur l'union politique et monétaire.

Septièmement, enfin (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste), et c'est sans doute l'événement diplomatique le plus important de ces derniers jours, nous avons assisté à un renouveau de l'O.N.U. C'est là un signe d'espoir, mais si l'on veut, au cas où une nouvelle crise se produirait, que les interventions internationales soient efficaces et opérationnelles, et que les autres crises, larvées ou récurrentes, trouvent des solutions conformes au droit - et permettez-moi de penser aux Libanais - il convient de définir des procédures.

C'est pourquoi je souhaite que le Gouvernement français prenne des initiatives pour proposer un renforcement de l'O.N.U.

Telles sont, monsieur le Premier ministre, les quelques questions que je voulais vous poser.

En conclusion, je dirai que la France n'a pas le droit de rater les rendez-vous de l'histoire, même s'ils sont tragiques, comme celui que nous connaissons. Avec la crise du Golfe s'ouvre l'ère de l'après-guerre froide. Aux rapports de force Est-Ouest peut se substituer demain la défense du droit contre la barbarie et le banditisme international. C'est sans doute la principale victoire que traduit le vote de la résolution de l'O.N.U.

La France doit être au premier rang de ce combat.

Le groupe U.D.F. espère que le Gouvernement français saura prendre toutes les mesures, qu'elles soient budgétaires, militaires ou relatives aux relations extérieures, pour être à la hauteur de sa mission et de ces nouveaux enjeux internationaux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. André Lajoinie à qui je demande de bien vouloir respecter son temps de parole.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, les députés communistes partagent pleinement la grande inquiétude qui saisit légitimement l'opinion publique française et internationale devant la grave situation dans le Golfe.

Dans notre pays, des millions de gens s'interrogent avec angoisse. Je le dis d'emblée : pour notre part, nous refusons toute escalade vers la guerre.

Les événements qui se déroulent dans cette région du monde sont en effet lourds de dangers.

Danger pour la paix, car les risques d'un conflit deviennent chaque jour plus réels et parce qu'une guerre dans cette zone, où tant de problèmes politiques, sociaux et nationaux demeurent sans solution, pourrait mener à un embrasement dont les conséquences au niveau international seraient désastreuses.

Danger immédiat pour les milliers d'otages, français et étrangers, dont le dictateur de Bagdad entend se servir comme d'un bouclier humain ; mesures inadmissibles contre les ambassades au Koweït. Le cynisme dont faire preuve Saddam Hussein peut en effet nous faire craindre le pire en cas d'engagement militaire.

Le caractère odieux de ce chantage barbare nous rappelle les pires atteintes aux droits de l'homme. Notre indignation est celle de tous ceux qui ont au cœur le respect de la personne humaine. Notre condamnation est totale.

Les communistes français, comme vous le savez, ont condamné avec la plus grande fermeté l'inacceptable agression contre le Koweït et son annexion. Nous refusons la loi de la force et du fait accompli.

Ce n'est, hélas, pas la première fois que les communistes français sont amenés à condamner les exactions de Saddam Hussein. Depuis des années, nous ne cessons de dénoncer les emprisonnements, les tortures, les exécutions sommaires, les disparitions, les déplacements forcés, qui se chiffrent par dizaines et dizaines de milliers et qui frappent les démocrates, les communistes et les Kurdes d'Irak.

On ne peut pas dire que l'indignation des autres forces politiques françaises ait été à l'unisson de la nôtre. Bien au contraire, Saddam Hussein n'a cessé d'être soutenu dans ce pays, pendant des années, malgré ses crimes. Il continue de l'être, aujourd'hui, d'une manière indigne, par le raciste Le Pen.

Je voudrais rappeler aussi que nous n'avons cessé d'en appeler à l'arrêt immédiat de la guerre entre l'Irak et l'Iran, initialement déclenchée par Saddam Hussein et poursuivie jusqu'à l'absurde par les deux pays. Tout en nous opposant à cet acharnement monstrueux dans un sanglant affrontement, nous avons exigé l'arrêt des livraisons d'armes à chacun des belligérants, et en provenance de quelque pays que ce soit.

J'ajoute que notre condamnation de la politique des autorités irakiennes est d'autant plus résolue que leur agression militaire se produit dans une région où les peuples sont engagés dans une lutte pour faire prévaloir contre l'impérialisme leurs légitimes droits nationaux, leur dignité et la satisfaction de leurs besoins de développement. Je pense en particulier aux peuples palestinien et libanais.

Les députés communistes considèrent que ce n'est pas par une escalade militaire que l'on peut contraindre l'Irak à respecter le droit international, l'indépendance des Etats, les droits des hommes et des femmes qu'il retient en otages. Cette voie-là ne pourrait qu'aggraver encore les périls. Or, et trop de faits le montrent, c'est dans cette voie que les Etats-Unis se sont engagés unilatéralement. Il ne faut pas les suivre, monsieur le Premier ministre.

Cette région du monde, qui est une véritable poudrière, est une zone à hauts risques.

Un choc militaire est de nature à entraîner une explosion aux conséquences incalculables dans la région et peut-être bien au-delà.

Ce point de vue est, vous le savez, partagé par de nombreux experts. C'est, par exemple, celui de M. Brzezinski, l'ancien président du Conseil national de sécurité américain.

Dans un récent article, après avoir affirmé que l'intervention américaine était d'abord motivée par la recherche de la maîtrise des ressources pétrolières, il souligne qu'« on ne peut pas négliger les risques d'escalade, tout simplement parce qu'il y a trop de joueurs dans la région qui attendent pour capitaliser les résultats du carnage produit par une collision militaire. Tant l'Iran que la Syrie peuvent céder à la tentation d'agir pour régler de vieux litiges territoriaux ou politiques. Le gouvernement du Likoud en Israël a également manifesté une propension bien établie aux interventions militaires unilatérales. Enfin, l'Irak peut aussi trouver dans l'expansion du conflit son propre intérêt désespéré. En bref, c'est l'ensemble de la région qui pourrait se transformer en brasier d'un seul coup ».

Les conséquences humaines d'une telle catastrophe seraient considérables ! Combien de pays en sortiraient ravagés pour de longues années ?

Or nous devons bien constater qu'un terrible engrenage est aujourd'hui enclenché.

Les Etats-Unis ont pris la lourde responsabilité de mesures unilatérales allant bien au-delà des décisions de l'O.N.U., avec l'envoi en Arabie Saoudite et dans le Golfe de dizaines de milliers de soldats dotés d'un matériel impressionnant, avec une flotte et une force aérienne de grande dimension et d'une puissance d'intervention offensive préoccupante.

L'initiative américaine a rendu plus difficile toute action diplomatique et toute recherche d'une issue pacifique dans le cadre arabe. Elle a favorisé l'escalade.

Il est vrai que l'on retrouve dans cette attitude une pratique déjà éprouvée de la politique des Etats-Unis : il s'agit de la prétention de ce pays à jouer les gendarmes du monde, une prétention dont les interventions à la Grenade ou au

Panama ont encore fourni de récentes illustrations. Les propos du secrétaire américain à la défense Richard Cheney, selon lequel les Etats-Unis s'installent dans le Golfe pour le long terme le confirment. Nombreux sont les commentateurs et les hommes politiques qui ont souligné que l'intérêt vital de Washington dans la région est de s'assurer une garantie d'accès aux ressources pétrolières. A noter toutefois que l'opinion américaine est loin d'approuver cette escalade guerrière, ainsi que le montre un sondage publié par *Newsweek* suivant lequel 80 p. 100 des Américains sont hostiles à une action militaire immédiate contre l'Irak et 68 p. 100 souhaitent que le président Bush accorde plus d'attention à la négociation.

Nous pensons, pour notre part, qu'il ne faut pas céder à la logique de l'escalade, de l'épreuve de force. Il faut donner aux décisions prises par la communauté internationale pour isoler l'agresseur toutes leurs chances d'avoir un effet.

Le Conseil de sécurité de l'O.N.U. vient d'envisager des dispositions à prendre « si nécessaire » à l'égard des navires marchands qui ne se conformeraient pas à l'embargo décidé contre l'Irak.

Certes, ces mesures doivent être prises sont à adopter non point seulement sous les ordres unilatéraux d'un commandement américain ou autre, mais sous l'autorité du Conseil de sécurité qui recommande par ailleurs le recours maximal à des mesures politiques et diplomatiques.

Il ne faut pas que les forces d'intervention dans le Golfe tirent prétexte de cette résolution pour outrepasser les décisions de l'O.N.U., comme l'a déjà fait le Gouvernement américain. Il faut signaler que le flou de la formule appelant les Etats qui déploient des forces navales dans cette région « à prendre des mesures qui soient en rapport avec les circonstances du moment » permet toutes les provocations qui peuvent conduire à des actions militaires dangereuses.

Déjà, le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité estime aujourd'hui que ce texte donne les mains libres aux Etats-Unis pour employer tous les moyens jugés nécessaires. Cela est dangereux.

Les possibilités de négociations associées à la fermeté nécessaire sont loin d'être épuisées. Les propositions de règlement faites par l'O.L.P., tout comme les initiatives du secrétaire général de l'O.N.U., Perez de Cuellar, doivent être favorisées, monsieur le Premier ministre.

Il faut explorer encore toutes les possibilités ouvertes par l'action diplomatique. Il faut rechercher une solution négociée même si c'est difficile, et nous en sommes conscients. Rien ne serait pire que de se résigner à la guerre.

La recherche du dialogue n'a été, il faut bien le dire, qu'à peine esquissée jusqu'à présent.

Notre pays a, dans ce domaine, de sérieux atouts.

Plus fondamentalement, nous estimons que la France a une place à tenir, un rôle indépendant important à jouer dans le monde afin d'y favoriser la paix, la détente, la coopération au service des peuples et de leur développement. Nous constatons dans cette crise que la France est actuellement loin de faire le plein usage de ses atouts. Et cela alors que les relations traditionnelles qu'elle entretient dans le monde arabe peuvent être complètement mises à profit dans la recherche d'une solution pacifique dans le cadre arabe et dans celui des Nations Unies.

Je dois dire que les députés communistes sont à ce propos préoccupés par certaines décisions de la France.

Le Président de la République a certes insisté sur le rôle que devait continuer de jouer l'O.N.U. dans cette crise en soulignant que la France doit suivre les décisions du Conseil de sécurité au plus près au lieu de les précéder. Nous apprécions que la nécessité de poursuivre la négociation dans le cadre arabe et de l'O.N.U. ait été réaffirmée.

Cependant, nous voyons dans le renforcement des moyens militaires français dans le Golfe et dans l'envoi d'unités dans plusieurs pays, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, un danger évident d'engrenage en cas d'affrontement armé.

Je fais ici allusion notamment aux objectifs qui sont fixés au porte-avions *Clemenceau* avec à son bord quarante-deux hélicoptères équipés de missiles anti-char et de soldats de la F.A.R. Sa présence ne peut, en effet, qu'être associée à l'idée d'une intervention au Koweït et en Irak dépassant nettement les objectifs de l'embargo commercial, financier et militaire

voté à l'O.N.U., et dont je rappelle qu'il exclut les fournitures médicales et les produits alimentaires pour raison humanitaire.

Elle est d'autant plus inquiétante que, même si les spécialistes des transmissions qui accompagnent le 5^e régiment d'hélicoptères de combat sont équipés pour établir une liaison satellite avec Paris, cette force aéronavale serait condamnée en cas de conflit à n'être qu'un pion au service de l'énorme potentiel offensif mis en place par Washington. (*Assentiment sur les bancs du groupe communiste.*)

La décision nouvelle d'envoyer dans les Emirats arabes unis cent quatre-vingts soldats du 1^{er} régiment de hussards parachutistes, qui doivent être équipés de jeeps armées de missiles anti-char Milan, va se faire parallèlement au renforcement des forces américaines dans la zone.

Tous ces faits suscitent l'inquiétude de tous ceux qui souhaitent voir la France jouer vraiment et activement la négociation plutôt que l'épreuve de force. Il ne faut pas céder aux pressions, il ne faut pas écouter les bouffeux !

Monsieur le Premier ministre, permettez-moi, à l'occasion de ce débat, de souligner à quel point la présente crise appelle une transformation urgente des relations internationales.

On ne peut, par exemple, s'empêcher de penser dans ces dramatiques circonstances que l'Irak de Saddam Hussein aurait hésité et probablement renoncé à se lancer dans cette sinistre aventure du 2 août dernier si elle n'avait bénéficié de ces livraisons d'armes auxquelles notre pays a pris une part si importante depuis si longtemps et qui n'ont cessé que très récemment.

Saddam Hussein aurait sans doute eu beaucoup plus de mal à commettre son mauvais coup et n'aurait eu aucune chance de recueillir la moindre sympathie au sein des peuples arabes si la situation au Moyen-Orient n'était pas profondément marquée par des situations de tension, de conflits, d'occupations, d'annexions, de misère et de mépris des droits de l'homme qui durent depuis des années et des années et pour la solution desquelles les pays occidentaux n'ont jamais marqué autant de précipitation qu'aujourd'hui.

D'autres que nous ont relevé que la communauté internationale n'a pas fait preuve de la même unanimité, de la même détermination, pour défendre le peuple palestinien, le peuple libanais, ou pour dénoncer les massacres des Kurdes, ou encore pour critiquer l'invasion du Panama et de la Grenade.

Nous approuvons pleinement la Ligue des droits de l'homme lorsqu'elle affirme notamment qu'« aucune paix durable ne pourra être instaurée au Proche et au Moyen-Orient tant que les droits de tous les peuples de la région ne seront pas reconnus et respectés ». Cela passe, dit encore la Ligue, par l'application de toutes les résolutions adoptées par l'O.N.U. « avec la même détermination que celle qui s'exprime face à l'agression irakienne ».

Les événements actuels doivent faire réfléchir.

Il est temps de faire prévaloir un réel respect international du droit des peuples, de la souveraineté des Etats, des libertés. Il est temps de favoriser partout la recherche de solutions politiques aux conflits, aux tensions existantes, et cela, je veux le souligner, dans l'intérêt exclusif des peuples concernés.

Il faut aussi mettre un terme aux prétentions de certains - je pense en particulier aux Etats-Unis - d'exercer un rôle de gendarme du monde.

Il est temps que, pour sa part, la France cesse d'alimenter le commerce des armes et agisse au contraire pour que leur trafic cesse d'empoisonner les relations internationales.

Il est urgent que notre pays contribue à résoudre les problèmes posés par la misère extrême dans laquelle sont plongées des populations entières de la planète, qu'il s'attaque résolument au problème du développement de ces populations, au gigantesque déséquilibre qui règne aujourd'hui entre Nord et Sud et entre pays d'une même région du monde, qu'il contribue à régler le grave problème de la dette qui asphyxie la plupart des pays en voie de développement.

Tant que se perpétuera cette misère, tant que la faim cotoiera la richesse insolente, le danger d'explosion et d'utilisation de cette situation sera présent.

Je voudrais donc, une nouvelle fois, réaffirmer notre ferme condamnation de l'agression irakienne et notre indignation devant les procédés odieux de Saddam Hussein.

Mais j'entends aussi rappeler la nécessité pour notre pays de mettre tout en œuvre pour éviter la guerre, pour épargner aux peuples du Moyen-Orient, aux centaines d'otages français et des autres pays, aux soldats engagés dans cette région, aux familles des uns et des autres, les conséquences terribles que pourraient avoir les combats.

Dans certains milieux, on pousse à la confrontation armée et on demande à notre pays de s'aligner sur la politique belliqueuse des Etats-Unis. Cette attitude est contraire au sentiment exprimé par notre peuple, qui souhaite, comme nous, que l'on donne toutes ses chances aux tentatives de solution politique et diplomatique du conflit.

De même, comment ne pas être choqué par l'impudence indécente de certains médias qui rivalisent dans l'hystérie guerrière comme au temps des désastreuses aventures coloniales, envisageant de gaieté de cœur et les pieds dans les pantoufles des opérations de guerre sans se soucier de leurs conséquences tragiques ? Un peu de responsabilité, messieurs ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Nous disons donc résolument non à tous ces boutefeux et va-t-en-guerre.

Il importe vraiment que, loin de s'aventurer dans l'engrenage infernal de la croisade militaire dans laquelle Washington paraît s'engager, la France inscrive son action dans le cadre d'une véritable sécurité collective, seule garantie du respect du droit international, seule capable de préserver la paix.

Je voudrais souligner également qu'il serait intolérable de voir votre gouvernement, les forces de la droite et du patronat prendre prétexte de cette grave crise dans le Golfe pour imposer des mesures d'austérité supplémentaires à notre peuple.

Des voix s'élèvent, en effet, pour demander que l'on serre encore plus la vis sur le pouvoir d'achat des salaires, alors que, depuis des années, ceux-ci ont été réduits comme une peau de chagrin, et pour réclamer de nouveaux cadeaux pour le patronat alors que les profits ont été multipliés par six en cinq ans pour les cent plus grandes sociétés.

Ces pressions sont d'autant plus indécentes au regard des difficultés que rencontrent déjà les familles confrontées également au chômage, à la précarité grandissante, aux difficultés de logement et de la prochaine rentrée scolaire, à la mise en cause de prestations sociales et à la mise en place de ce nouvel impôt totalement injuste que représenterait la contribution sociale généralisée.

De même est indécente la hausse du prix de l'essence et des produits pétroliers, qui contribue, elle aussi, à grever le budget des familles. Nous avons fait la démonstration que cette hausse est totalement injustifiée car en dépit de son augmentation, le prix de la tonne de pétrole reste toujours au-dessous de celui de 1974 ou de 1983 et la baisse du dollar annule le relèvement du prix du baril.

De même, les profits considérables réalisés par les compagnies pétrolières et les taxes énormes prélevées par l'Etat justifient pleinement notre exigence de blocage du prix de l'essence à 5,20 francs.

Des voix s'élèvent aussi pour réclamer une augmentation des crédits militaires. C'est inacceptable !

M. Jean Ueberschlag. C'est indispensable !

M. André Lajoinie. Une telle augmentation d'un budget déjà trop élevé au regard des impératifs de sécurité du pays serait un pas de plus dans la voie du surarmement. Elle constituerait une charge supplémentaire pour la nation, un nouveau prélèvement au détriment de la satisfaction des besoins sociaux de notre peuple. Certains prennent prétexte de prétendues menaces venant du Sud et du tiers monde pour justifier leur espoir de voir augmenter les dépenses militaires et faire en sorte que la France participe davantage encore à la course aux armements. Bien au contraire, c'est cette course aux armements, ce commerce intensif des armes dans un contexte international de conflits non résolus qui accentuent les risques.

Plus que jamais s'impose donc une action résolue pour le désarmement, la détente, la résolution des conflits, une coopération d'intérêt mutuel pour un nouvel ordre international.

En conclusion, monsieur le Premier ministre, je voudrais vous dire que, alors que les risques d'une aventure guerrière sont toujours présents dans le Golfe et que l'opinion

publique française est légitimement inquiète, votre exposé ne m'a pas convaincu que la France épuise toutes les initiatives qu'elle est susceptible de prendre pour contribuer à sortir de cette logique de guerre.

C'est pourquoi je vous demande quelles démarches politiques et diplomatiques nouvelles vous comptez prendre pour favoriser les négociations en vue d'une solution pacifique, évitant ainsi l'embrassement et donnant toutes ses chances à la paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. Pour le groupe du R.P.R. la parole est à M. Edouard Balladur.

M. Edouard Balladur. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la crise que nous connaissons actuellement n'est pas un épisode d'une simple crise régionale. Il s'agit d'une crise mondiale, la plus grave depuis celle des fusées soviétiques à Cuba.

Je ne reviendrai pas sur son déroulement : l'invasion du Koweït par l'Irak, la saisie de milliers d'otages, les dangers graves que courent nos personnels diplomatiques. Toutes les règles du droit et de la morale sont bafouées comme rarement elles l'ont été. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Nous ne devons pas accepter le fait accompli parce que ce qui est en jeu est essentiel pour l'avenir du monde.

Il s'agit tout d'abord du respect des frontières, celles qui sont issues de la guerre ou de la décolonisation qui, partout dans le monde, pourraient être, avec des arguments historiques ou géographiques plus ou moins sérieux, remises en cause. Hors du principe du respect des frontières, il n'y a plus d'ordre international possible.

Il s'agit de l'équilibre politique du Moyen-Orient, menacé dix années durant par le régime iranien, et maintenant par le régime irakien.

Il s'agit aussi de l'équilibre international, car faire droit aux revendications de l'Irak serait accepter que ce pays contrôle, grâce à son coup de force, une part énorme des réserves pétrolières de la planète.

Il s'agit, enfin, de la stabilité et de la santé économique, financière et monétaire de l'ensemble du monde. Cette entreprise, présentée comme menée pour défendre les pays pauvres contre les pays riches, va d'abord nuire aux plus faibles, qui sont déjà lourdement endettés et qui verront leur situation économique et donc sociale aggravée. Dans l'état actuel des choses, soyons-en conscients, ce n'est pas l'Occident qui est le plus menacé par l'insécurité et le renchérissement de l'approvisionnement pétrolier, mais c'est l'ensemble des pays en développement non producteurs de pétrole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Tout cela est très vite devenu évident si bien que, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'émoi a gagné la Communauté internationale tout entière, la quasi-unanimité contre l'agression s'est rapidement manifestée et l'Union soviétique et la Chine s'y sont, à leur manière, associées.

Nous verrons au fil des années si la guerre froide, comme on le dit tellement, a vraiment pris fin et si l'on peut faire fond désormais sur l'adhésion de la presque totalité des pays du monde à la création d'un ordre international plus stable.

Un certain nombre de pays - les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne sont les plus importants - ont réagi et adopté, la situation évoluant jour après jour, des mesures diplomatiques, économiques, militaires.

En ce qui concerne plus particulièrement notre pays, sa politique, telle qu'on a pu en suivre le déroulement, paraît avoir été marquée par trois soucis.

Le premier était d'assurer le respect du droit et des principes de la morale internationale qui interdit la prise d'otages comme l'annexion.

Le deuxième était d'affirmer l'autonomie de sa position, ce qui a sans doute conduit à la décision d'envoyer de par le monde douze émissaires, choisis discrétionnairement par le Gouvernement à un moment même où le Parlement n'était pas encore informé complètement de la politique qu'eux-mêmes étaient chargés d'exposer aux gouvernements

étrangers. (« Très juste ! » et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

Enfin, il s'agissait aussi pour notre pays de préserver les chances d'une solution diplomatique et, si j'ai bien compris, de résister à un entraînement guerrier précipité.

Le souci de tenir compte de ces trois objectifs à la fois vous a conduit, monsieur le Premier ministre, à une démarche qui a parfois semblé quelque peu tâtonnante et qui a évolué au gré des circonstances. Mais je vous donne volontiers acte que les circonstances évoluaient aussi.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Au fil des jours, l'enjeu s'est simplifié et il s'est aggravé. Tout peut, à tout moment, basculer dans la guerre ouverte par l'effet d'une « logique » ou de tout autre phénomène.

Nous étions de ceux, j'étais de ceux, dès le début, qui ont recommandé de placer l'action internationale sous l'égide des Nations Unies, en y associant, autant que faire se pouvait, la majorité des pays arabes, afin de ne pas susciter dans la région, par une intervention occidentale précipitée, une conflagration politique aux effets imprévisibles qui embraserait le monde arabe tout entier et le dresserait contre l'Occident.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

L'O.N.U. ? Le Conseil de sécurité s'est enfin décidé, m'a-t-il semblé, si je lis bien sa résolution, à autoriser l'usage de la force pour faire respecter l'embargo, mais tous ne s'associeront pas à cette action et l'U.R.S.S. semble davantage tentée de jouer les bons offices.

Des sanctions économiques ? Nous avons entendu des arguties juridiques, auxquelles notre gouvernement a paru un temps prendre sa part et qui tendaient à établir une distinction entre embargo et blocus. Fort heureusement, notre position a été clarifiée et l'on en est arrivé à cette constatation de bon sens qu'un embargo qui n'est pas respecté n'est qu'une comédie.

Pour autant, tout le monde est-il bien décidé à participer à un blocus militaire avec toutes les conséquences que cela comporte ? Monsieur le Premier ministre, je vous ai écouté avec attention mais je ne vous ai pas entendu prononcer les mots « blocus naval ». Je vous serais infiniment reconnaissant de bien vouloir nous éclairer : si vous y étiez décidé, vous auriez notre confiance pour le mener à bien et nos forces armées l'auraient aussi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Mais nos forces armées ont-elles tous les moyens dont elles ont besoin et les instructions qu'elles ont reçues sont-elles totalement claires ? Pouvez-vous nous expliquer sans nuire, bien entendu, au secret défense - cela va de soi - le dispositif retenu, la mission du *Clemenceau*, actuellement loin du Golfe et qui, nous dit-on, va bientôt se diriger vers les Emirats, les modalités de sa protection aérienne qui ne peut être assurée qu'en collaboration, me semble-t-il, avec les Etats-Unis, les raisons pour lesquelles celle-ci n'est pas assurée par nos propres forces, le rôle que doivent jouer nos forces aéroterrestres ?

M. Edouard Balladur. La participation des pays arabes à l'action contre l'Irak ? Il est vrai que les plus importants l'ont condamné et se sont joints, sous des formes directes ou indirectes, à l'action internationale : l'Arabie Saoudite, cela va de soi, l'Egypte, la Syrie, le Maroc, et même des pays musulmans voisins, la Turquie, et, avec des réserves qui vont croissant au fil des heures, l'Iran.

Mais ces pays ne sont pas actuellement en mesure d'imposer une solution. Pour autant nous ne devons pas cesser de les encourager à exercer sur l'Irak une pression morale et politique.

Les Douze, et je terminerai par là cette « revue de l'actualité », en quelque sorte, ont pris une position sans équivoque, et l'U.E.O., enfin réunie vingt jours après le début de la crise, a également condamné le gouvernement irakien. A-t-elle pour autant décidé une véritable action commune ? Non, monsieur le Premier ministre, vous le savez bien.

En cette circonstance, le gouvernement allemand, gêné, dit-il, par les dispositions de sa Loi fondamentale, n'a pas cru devoir prendre les mêmes mesures que l'ensemble des pays

européens. Le rôle de l'U.E.O. risque, de ce fait, et en tout cas pour le moment, d'être plus symbolique que réel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*)

M. François Gruaenmeyer. Exactement !

M. Edouard Balladur. Les pays d'Occident sont passés d'un dispositif économique, diplomatique et militaire visant à obliger l'Irak à discuter et à se retirer du Koweït à l'éventualité du déclenchement des hostilités, car l'Irak s'est tout d'abord employé à aggraver, jour après jour, la situation et il table maintenant sur les divisions et la lassitude des Etats concernés, en cherchant à rompre l'encerclement, mais sans rien concéder.

Aujourd'hui, quelle doit-être l'attitude de la France ?

Cela dépend des buts que nous poursuivons : la sauvegarde de nos diplomates et de nos ressortissants transformés en otages, à coup sûr ; l'évacuation du Koweït par l'Irak afin de garantir le respect du droit international, la stabilité politique de la région et l'équilibre économique du monde, évidemment.

Devons-nous aller plus loin, comme quelques-uns l'envisagent déjà à haute voix chez certains de nos partenaires ? Nous ne le croyons pas.

Soyons clairs : l'opération en cours doit revêtir le caractère d'une action internationale visant à faire respecter le droit, mais elle doit se borner à cela.

Quant à l'action de la France, à court terme, il ne nous faut, je l'ai dit, rien exclure, même si depuis quelques jours certains semblent plus confiants dans une solution diplomatique. Nous verrons rapidement ce qu'il en est, et les chances d'une telle solution.

Dans les difficultés graves que connaît notre pays, notre propos n'est pas de compliquer votre action, monsieur le Premier ministre, mais au contraire de favoriser, dans la mesure où cela dépend de nous, la cohésion nationale.

M. Bernard Pons. Très bien.

M. Edouard Balladur. Mais vous n'attendez pas de nous, j'en suis certain, monsieur le Premier ministre, une caution générale pour l'ensemble de vos décisions futures alors que de nombreux faits, de nombreuses données nous sont inconnus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Robert-André Vivien. Exactement !

M. Edouard Balladur. Vous êtes en charge des affaires de la France, à la tête d'un gouvernement à coup sûr totalement solidaire - c'est bien le moins en pareille circonstance. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Vous devez vous déterminer, sous le contrôle du Parlement, dont vous me permettez de dire que la convocation en session extraordinaire a quelque peu tardé et en lui rendant compte immédiatement, si besoin était. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Sur ce que doit être l'action de notre pays, je me bornerai donc à l'énoncé de quelques principes que je voudrais soumettre à votre appréciation.

Tout d'abord, nous ne pouvons pas nous permettre de capituler, et pas uniquement en raison de nos intérêts mais aussi pour assurer le respect de la morale et de l'équilibre international : il faut ramener l'Irak à la raison. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

En deuxième lieu, la dernière décision du Conseil de sécurité doit nous conduire à renforcer sur les plans militaire et technique notre solidarité avec nos alliés, et sans doute à renforcer aussi notre présence militaire dans cette zone, afin que soient mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire respecter le blocus, si tant est que ce soit là votre objectif - ce que nous souhaitons et ce que nous aimerions vous entendre dire, monsieur le Premier ministre...

M. le Premier ministre. Je viens de le dire !

M. Edouard Balladur. ... mais en laissant à notre commandement militaire sur place la souplesse de décision nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*)

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Edouard Balladur. Par ailleurs, nous devons envisager toutes les hypothèses et le déroulement des événements peut nous conduire à des situations imprévisibles, j'allais dire accidentelles. Mais nous devons aussi demeurer les maîtres et les seuls juges de nos décisions et ne pas nous laisser entraîner au-delà de ce que nous estimerions souhaitable.

En outre, s'il apparaissait qu'il y ait une chance de parvenir au règlement du conflit par une discussion diplomatique dans le respect du droit, alors il faudrait la saisir sans tarder. Aussi aimerions-nous en savoir davantage sur le voyage à Moscou de M. le ministre des affaires étrangères, comme sur l'action présente et future du secrétaire général des Nations Unies et sur celles de certains chefs d'Etat étrangers.

Enfin, il nous faut dire aux Français qu'ils auront, dans les semaines et les mois qui viennent, et quelle que soit l'issue de cette affaire, à en subir les conséquences et à supporter des sacrifices. Il faut leur dire aussi que ces sacrifices seraient à coup sûr plus grands encore si nous nous laissions aller à la faiblesse. C'est notre peuple tout entier qu'il faut rassembler en de telles circonstances, mais il faut le rassembler dans la vérité ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Cela me conduit à évoquer les conséquences à long terme de la crise actuelle. Nul ne sait aujourd'hui comment et à quel moment elle prendra fin, mais il n'est pas trop tôt pour penser à la suite.

Sur le plan intérieur, il nous faudra à coup sûr, en raison de l'augmentation du prix du pétrole et des conséquences qu'elle risque d'avoir sur la croissance et sur le niveau général des prix, revoir notre politique économique et budgétaire et nous interdire pour l'avenir certaines commodités : le prochain débat sur la loi de finances sera l'occasion d'en parler.

Quant à notre politique militaire, on constate aujourd'hui combien a été imprudente la diminution relative depuis deux ans des crédits de la défense. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Tout au contraire, nos moyens doivent être renforcés et adaptés aux situations nouvelles que nous connaissons et que nous connaissons peut-être à nouveau.

Nous ne devons pas laisser les Français se reposer sur des certitudes trompeuses et sur un optimisme qui ne serait pas de saison. Tout risque d'être changé pour nous dans bien des domaines et l'action du Gouvernement devra en tenir compte.

De cette action, il sera nécessaire que les dirigeants des grandes formations politiques soient informés complètement, comme cela s'est fait dans tous les pays démocratiques. C'est pourquoi nous appuyons la proposition formulée par M. Jacques Chirac de voir le Président de la République - ou vous-même, si vous le souhaitez, monsieur le Premier ministre, tout le monde en serait infiniment honoré... (*Sourires.*) - réunir l'ensemble des responsables des forces politiques du pays, afin que chacun puisse se déterminer en pleine connaissance de cause. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Sur le plan international et toujours pour le moyen terme, nous devons d'ores et déjà poser à la Communauté internationale un certain nombre de questions.

Le moment n'est-il pas venu, après vingt années de désordre qui ont vu le monde subir de nombreuses secousses économiques et financières qui sont l'une des causes de la crise actuelle, de reconstruire enfin l'ordre monétaire international détruit en 1971 ?

Le moment n'est-il pas venu d'envisager pour l'O.N.U., dont l'attitude a été positive, un rôle plus grand de décision et d'action ?

M. Jacques Chaban-Delmas. Très bien !

M. Edouard Balladur. Ne faut-il pas qu'à l'initiative de la France une véritable législation internationale permette de sanctionner le terrorisme d'Etat et de le mettre hors la loi ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

N'y-a-t-il pas lieu de mettre en place, et cela est fort délicat je le sais, à l'initiative de la France et avec l'accord de l'ensemble des nations, une nouvelle réglementation plus efficace de la fabrication des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques - ce qui nous conduirait peut-être à changer certaines de nos positions traditionnelles - et de tirer, sur le plan des ventes d'armes, les conséquences du conflit actuel ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Est-ce de l'autocritique ?

M. Edouard Balladur. Enfin, l'action de la Communauté européenne et celle de l'U.E.O. n'ont pas répondu à l'attente de tous ceux - dont nous sommes - qui croient à la nécessité d'une coordination diplomatique et militaire des Douze.

Les pays d'Europe, faute d'avoir une organisation militaire commune, ne jouent pas, dans la crise actuelle, le rôle qui devrait être le leur. Regardons les choses en face : dans cette affaire nos seules réactions, à nous Européens, n'auraient pas pu empêcher grand-chose. Tirons-en la leçon ; il faut renforcer nos propres moyens, à commencer par ceux de la France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Aussi devons-nous mettre nos partenaires européens, et notamment les plus réticents - même si ce sont parfois les plus allants en parole - devant les réalités afin, soit d'accélérer la procédure permettant de donner un visage à la défense commune de l'Europe, soit de prendre acte qu'elle n'est pas, dans les circonstances actuelles, possible.

Si elle veut rester crédible, l'Europe ne peut pas continuer à être décalée par rapport aux événements et à suivre dans la mécanique imperturbable de ses décisions son propre rythme, comme si rien ne se passait à l'extérieur. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Chaban-Delmas. Très juste !

M. Edouard Balladur. En résumé, monsieur le Premier ministre, permettez-moi de vous soumettre aujourd'hui quatre questions.

En premier lieu, quels buts poursuivez-vous exactement et quand considèrerez-vous ces buts comme atteints et vous tiendrez-vous pour satisfait ? (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Iriez-vous - je ne crois pas que ce soit votre tendance, et ce n'est pas du tout ce que je souhaite, je m'empresse de l'ajouter - iriez-vous jusqu'à faire participer notre pays à une action militaire de plus vaste envergure que le blocus naval, expression que vous n'avez d'ailleurs pas employée ? Dans quelles circonstances et dans quels buts ? Il faut nous le dire afin que nous en débattions.

M. François Léotard. Très bien !

M. Edouard Balladur. Deuxième question : quels sont les moyens de nos forces aéroterrestres et vont-ils être accrus ? Quels sont les moyens de nos forces navales et vont-ils être augmentés ? Comment ces forces seront-elles coordonnées avec l'action de nos partenaires européens et américains ?

Troisième question : quelles décisions économiques envisagez-vous de prendre pour mettre notre pays à l'abri d'une éventuelle pénurie d'énergie et d'une éventuelle inflation ?

Vous nous avez annoncé, monsieur le Premier ministre, conscient que vous êtes de ce problème, que vous aviez créé une commission. Permettez-moi, très modestement, un conseil : ne faites pas trop confiance aux experts ! (*Sourires.*) Souvenez-vous de tout ce qu'ils ont dit au moment du krach

d'octobre 1987, fourvoyant derrière eux nombre d'hommes politiques - vous n'en étiez pas, je vous en donne acte. Alors, hâtez-vous de vous décider et hâtez-vous de nous éclairer ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Quatrième question : quelles initiatives internationales envisagez-vous, afin d'éviter que la prolifération de par le monde des armements de toute nature n'expose ce dernier à des secousses comme celles que nous connaissons aujourd'hui ?

Chacun le sait, nous sommes entrés l'année dernière, par la destruction du rideau de fer, par la libération des peuples de l'Europe de l'Est, par l'évolution intérieure de l'Union soviétique et par l'unification de l'Allemagne dans un monde nouveau, différent du vieux monde bâti en 1945.

Ce vieux monde avait ses commodités et ses repères et lors des crises qu'il y a connues, celle de Corée, celle de Berlin, celle de Cuba, celle aussi des euromissiles, je vous en donne acte volontiers, notre pays a su prendre les attitudes appropriées. En revanche, il me semble que nous avons tardé davantage l'année dernière dans le grand ébranlement qu'a connu l'Europe.

Aujourd'hui, c'est dans un autre univers que nous devons apprendre à nous mouvoir et à agir, en restant naturellement solidaires de nos alliés, mais également en maintenant notre indépendance ainsi que nos amitiés, notamment dans le monde méditerranéen, amitiés qui nous permettront peut-être de peser sur l'événement et de faciliter une solution.

Nous attendons de vous, monsieur le Premier ministre, que vous nous apportiez la démonstration que la politique de la France est à la fois ferme et ouverte sur l'avenir. (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. Pour le groupe U.D.C., la parole est à M. Pierre Méhaignerie.

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, l'enjeu de cette crise, c'est certes le sort de milliers d'innocents, la survie d'un Etat, le Koweït, la sécurité de nos approvisionnements, mais c'est aussi, et peut-être surtout, compte tenu de l'effondrement du bloc soviétique, la gestion d'un conflit de type nouveau, le premier conflit d'après la « guerre froide ».

Nous savons tous qu'un échec des Nations Unies devant l'expansionnisme de Saddam Hussein déstabiliserait gravement l'ordre mondial et serait un encouragement, demain, à toutes sortes d'agressions pouvant avoir d'immenses conséquences.

De plus, avons-nous mesuré les risques, plus graves encore et souvent oubliés dans les analyses de nos compatriotes, des menaces d'un chantage nucléaire que Saddam Hussein ou n'importe quel autre émule ferait peser sur ces régions limitrophes dans quelques années ?

Aussi, monsieur le Premier ministre, tout recul est donc maintenant impossible, non seulement pour la communauté des pays démocratiques, mais pour tous les pays qui aspirent à la paix.

Compte tenu de l'étroitesse des marges d'action de la diplomatie, nous voilà en effet placés dans une « logique de guerre ». Le rôle de l'opposition dans cette situation - ceci a été parfaitement dit - n'est pas de polémiquer pour tenter d'affaiblir le Gouvernement ; il est d'exprimer clairement, sur la base des informations limitées dont elle dispose, sa vision de la situation.

Mais, monsieur le Premier ministre, puis-je faire part d'une déception de mon groupe ? Nous avons eu de votre part une description, une narration des faits ; nous attendions autre chose : une réflexion sur l'avenir, une prospective ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Après une phase d'hésitation critiquable, le Gouvernement suit une voie que nous pouvons approuver : c'est une voie de fermeté et une voie diplomatique dans le cadre des décisions des Nations Unies, avec l'objectif fondamental d'obtenir le retrait préalable des troupes irakiennes du Koweït.

Cette démarche diplomatique est nécessaire, cruciale. Mais nous savons aussi, compte tenu des déclarations et des manœuvres répétées du chef d'Etat irakien, qu'elle peut n'être qu'une étape. D'où la nécessité d'améliorer le rapport de forces et se préparer militairement à toute action que nous imposeraient les initiatives du président irakien.

La voie de la négociation se réduit donc chaque jour un peu plus, mais il était important que le principe de la médiation soit posé, ne serait-ce que pour bien souder avec les pays occidentaux une grande partie du monde arabe.

Dans cette phase utile de médiation, la fermeté et la diplomatie américaines, la participation de nombreux pays arabes, le soutien actif des Etats membres de la Communauté européenne, le consentement soviétique, la neutralité chinoise ont réussi à faire renaitre les Nations Unies et à redonner ses chances au vieux rêve de la sécurité collective garantie par le « concert des Nations ».

Dans cette pression collective pour contraindre l'Irak à quitter le Koweït et à libérer les otages, le rapport de forces est primordial.

Nous placer en rapport de forces, c'est être présents sur le terrain avec des unités militaires dont l'importance témoigne de notre détermination : c'est ensuite assurer une parfaite convergence de notre déploiement avec celui de tous les autres pays engagés.

Ce déploiement a été décidé. Comme M. Balladur et comme M. Millon, je souhaite des précisions sur les conditions d'application de la part du gouvernement français de ce blocus. Est-il bien coordonné avec celui de nos alliés ? Nous l'espérons. Pourquoi alors cette gêne que nous avons ressentie dans les premiers jours ?

Nous n'avons pas à mesurer notre appui à cet effort et, pour nous, il va de soi que, dès lors qu'il y aurait un commandement des Nations Unies pour les forces militaires déployées dans le Golfe et les pays limitrophes de l'Irak, nous ne devrions pas hésiter à placer nos propres forces - navales et terrestres - sous l'autorité de ce commandement.

Le rapport de force est important par la présence militaire mais également, et c'est probablement plus difficile, par l'adhésion, maintenue, des opinions publiques. Nous savons bien pourquoi Saddam Hussein cherche à jouer sur les nerfs des opinions occidentales.

Le devoir du Gouvernement est de faire comprendre à tous les Français, lucidement, la gravité de la situation et de les préparer aux épreuves qui peuvent nous attendre. Encore une fois, l'échec nous est interdit et rien ne serait pire que de devoir reculer parce que les nerfs de nos propres opinions publiques auraient craqué.

Nous placer dans le meilleur rapport de forces possible, c'est aussi, et vous l'avez dit, mener une action vigoureuse d'explication et de persuasion à l'égard des gouvernements de cette région : leur rappeler que nous n'oublions dans cette affaire ni le règlement du problème palestinien, ni le partage plus équitable des richesses, ni la sécurité d'Israël, ni l'avenir du Liban.

En tant que membre de l'opposition, il m'est difficile d'aller plus loin, faute d'éléments. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, je vous demande, après les questions posées par mes collègues de l'opposition, des précisions sur trois points.

Quelle est la position du Gouvernement sur la nature et l'importance des marges qui restent en faveur d'une solution diplomatique ?

Quelles sont les limites possibles dans le temps de cette médiation, compte tenu des risques d'enlèvement ?

Enfin, que pensez-vous des propos émis sur les risques pour la paix future d'un chantage nucléaire possible de Saddam Hussein qui rendrait aujourd'hui nécessaire une action préventive pour éviter demain une guerre nucléaire régionale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Telles sont les trois questions, monsieur le Premier ministre. Nous souhaitons que vous puissiez y répondre.

Enfin, si cette crise a pour cause directe une agression dont le responsable doit donc supporter toutes les conséquences, il n'en reste pas moins que nous devons nous inter-

roger sur nos propres responsabilités. Cette crise est un révélateur de nos faiblesses, et il nous faut accepter de les regarder en face et savoir en tirer les leçons pour l'avenir.

Notre première responsabilité - commune aux pays occidentaux et à l'Union soviétique - c'est d'avoir tous ensemble, et pas seulement la France, surarmé l'Irak.

Interrogeons-nous aujourd'hui plutôt sur la possibilité d'infléchir, et pas seulement vis-à-vis de l'Irak, cette politique que nous-même et quelques autres avons menée dans un but économique. Saisissons l'occasion de la fin de la « guerre froide » pour tenter d'amener les Soviétiques à un comportement identique. Pourquoi la France ne prendrait-elle pas une initiative rapide dans ce domaine dans le cadre de l'O.N.U. ?

Notre deuxième responsabilité, et je vais aborder là un sujet tabou, c'est d'avoir traité bien légèrement les risques de prolifération nucléaire et d'avoir trop souvent cédé aux intérêts immédiats, y compris de notre propre complexe militaire, économique et industriel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Nous devons également en ce domaine, monsieur le Premier ministre, agir à l'avenir avec une très grande prudence. Les engagements de Mme Bhutto au Pakistan valent-ils pour ses successeurs ?

Notre troisième responsabilité concerne l'adaptation de nos systèmes de défense. La politique de défense de la France ne peut plus être conduite ni dans le même isolement ni avec les mêmes finalités. L'Europe est la grande absente de ces dernières semaines, parce qu'il lui manque les structures et les instruments d'action. C'est d'autant plus regrettable que l'on a constaté de grandes convergences d'idées et d'attitudes entre les Douze ces dernières semaines.

Cela nous conforte dans nos convictions : il faut aller plus vite, plus loin dans la recherche des moyens d'une défense commune et donc d'une véritable union politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Certes, nous le savons, sur cette voie, il y a de nombreuses difficultés : les différences de statuts, des différences d'approches, la prise de conscience insuffisante de la part des opinions européennes « des nécessités d'une défense ». Mais la crise actuelle du Golfe et les changements géostratégiques en Europe conduisent-ils inéluctablement à revoir l'architecture de la sécurité en Europe.

La politique de défense de la France ne doit plus être conduite dans le même isolement, d'autant plus que l'on peut craindre l'élargissement de la zone des conflits sur les bordures de l'Europe et de l'Asie.

Le 11 octobre 1988, à l'Institut des hautes études de la défense nationale, le Président de la République déclarait : « L'Europe n'existera pas sans qu'elle soit capable d'assurer elle-même sa défense. Toute décision est politique. Faute de quoi rien ne se fera. »

L'heure pour nous est venue de traduire ces intentions dans les faits.

Si cette crise du Golfe est un révélateur de nos faiblesses, puisse-t-elle être un accélérateur des changements nécessaires !

Enfin, au-delà de ces problèmes de défense commune, la crise du Golfe a permis de tester les vraies valeurs de certains des pays candidats à l'adhésion à la Communauté. Quelle conclusion diplomatique tirez-vous, monsieur le Premier ministre, du comportement très différent de deux candidats à l'adhésion à la C.E.E. ? A la différence des responsables de la Turquie, qui, malgré les menaces qui pèsent sur elle, a su montrer sa solidarité, le Président de l'Autriche a joué un jeu personnel préjudiciable à tous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française, et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Quelles conséquences le gouvernement français en tire-t-il ?

En conclusion, monsieur le Premier ministre, nous sommes pour une attitude de grande fermeté dans l'application de l'embargo et de la résolution des Nations Unies quant au retrait des troupes irakiennes du Koweït.

Notre solidarité doit s'affirmer dans le cadre des résolutions de l'O.N.U.

Les solutions négociées doivent être explorées sans que soient remis en cause le respect du droit international et l'intégrité des Etats.

Enfin notre responsabilité est engagée. Peut-être est-elle proprement française, compte tenu de notre connaissance des pays arabes et de leur histoire. Quel que soit le dénouement de cette crise, nous avons une mission fondamentale à jouer en ce domaine car l'avènement d'une paix stable et durable est lié au développement d'un ordre international plus juste et d'un véritable développement de ces pays.

Le monde change vite. La France, par tradition, a du mal à s'adapter, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur. Elle a besoin, monsieur le Premier ministre, de la part de ses gouvernants, de lucidité, d'un langage de vérité et de positions courageuses. C'est ce que nous attendons de votre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Pierre Mauroy.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, l'agression caractérisée d'une puissance contre sa voisine, revendiquée avec un insupportable cynisme ;

Une mobilisation politique, diplomatique, militaire, économique, exceptionnelle, enfermant l'Irak dans un isolement presque total ;

Un risque considérable de guerre dont la menace d'utilisation de l'arme chimique accroît l'horreur ;

Des milliers d'otages, nos ambassades encerclées, l'immunité de nos diplomates menacée ; et, en dépit des perspectives diplomatiques qui ont semblé s'ouvrir au cours des dernières heures, une crise à l'issue très incertaine.

Mes chers collègues, la question n'est pas de se départager artificiellement entre ceux qui seraient pessimistes et ceux qui seraient optimistes. Elle est de savoir de quelle façon le droit et la sécurité collective peuvent l'emporter. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Chaban-Delmas. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Chacun ressent ici la gravité de ce moment. Chacun éprouve l'importance de ce débat, ce débat qui, par-delà notre hémicycle, souligne la volonté de la France et la force de son message. Il faut que l'agresseur le sache : il ne saurait sans risque majeur bafouer durablement le droit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) pas plus qu'il ne pourra affaiblir la détermination de notre pays et de nos alliés par ses tentatives de manipulation de l'opinion publique internationale.

Chacun donc mesure ici sa responsabilité, une responsabilité qui a été prise par beaucoup dans le souci de l'intérêt de la France, et je m'en réjouis.

L'agression appelle la fermeté. La mobilisation impliquait la solidarité à l'égard de l'ensemble de nos partenaires. La recherche d'une issue à la crise nécessite, nous l'avons souligné dès le départ et nous le réaffirmons, une disponibilité particulière de la France.

Fermeté, solidarité, disponibilité. Ainsi s'est établie sur trois plans la position de la France, définie, avec fermeté - et nuance quand il le fallait - par le Président de la République. Je veux ici, au nom de mes amis, et, j'imagine, d'un grand nombre de Français, lui témoigner notre approbation, notre soutien et notre confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, à cet hommage nous tenons à vous associer ainsi que l'ensemble du Gouvernement. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Soutien, tout d'abord, à la politique de fermeté. Fermeté d'autant plus grande que la France ne pouvait être taxée de sentiments anti-irakiens, compte tenu de son attitude dans le conflit avec l'Iran. (*Rires et interruptions sur certains bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) Cela ne prêche pas à sourire dans la mesure où la politique avec l'Iran avait été bien définie avant même que je n'arrive au gouvernement, et chacun le sait ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Fermeté dans la condamnation. Faut-il rappeler ici que la France fut la première à condamner la violation des frontières du Koweït, puis son annexion ?

Nous avons immédiatement réaffirmé l'intangibilité des frontières, quels que soient leurs origines historiques et leur découpage. Sans de tels arguments, l'Afrique tout entière et l'Europe elle-même, d'autres orateurs l'ont dit avant moi, se trouveraient instantanément privées de références territoriales.

Nous avons immédiatement réaffirmé la pleine souveraineté du Koweït et maintenu, en conséquence, notre représentation diplomatique dans cet Etat.

Et vous comprendrez qu'en ce moment notre pensée aille à l'admirable courage dont témoignent ces fonctionnaires placés dans la situation de défendre, sur un territoire étranger, les valeurs de la République et du droit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Fermeté dans la condamnation, fermeté dans la riposte : la France a agi à l'O.N.U. et auprès des Douze en prenant même l'initiative. Elle s'est immédiatement engagée à l'application de l'embargo économique, financier et militaire, tel que défini par la résolution 661. En effet, affirmer le droit au niveau de l'instance internationale dont c'est la vocation est une exigence de la sécurité collective.

J'ai entendu poser des questions et émettre des jugements sur le distinguo entre « embargo » et « blocus ».

M. Charles Fèvre. Cela s'adressait au Premier ministre !

M. Pierre Mauroy. La réponse n'appartient sans doute pas au Premier ministre, sans doute pas aux autorités françaises ; elle relève de l'O.N.U. qui s'est exprimée sur ce sujet et qui a établi la distinction qui convenait entre « embargo » et « blocus », en énonçant les mesures précises qui devaient être prises et appliquées par l'ensemble des pays.

Le Président de la République a confirmé cela : rien que l'embargo, mais tout l'embargo ; et quiconque utiliserait la force au-delà des conditions édictées par l'O.N.U. n'engagerait que lui.

La réponse est d'ordre international avant d'être d'ordre national.

C'est d'ailleurs en application de ce texte que le Gouvernement a engagé ses forces armées, en leur assignant une mission de dissuasion, de contrôle de l'embargo, de protection de nos compatriotes, éventuellement d'action, à la demande expresse du Président de la République et suivant sa décision.

L'engagement de huit bâtiments majeurs, puis l'envoi de moyens terrestres, correspondent d'ailleurs à chacune des étapes de la montée de la tension.

A cet égard, je ne comprendrais pas qu'un débat puisse s'engager sur l'opportunité de conserver nos forces sous commandement français. Toute autre position contredirait notre politique originale de défense, qui n'exclut pas la coordination, mais récuse, depuis 1966, l'intégration.

Parallèlement, notre diplomatie s'efforçait d'affirmer une identité européenne. Celle-ci s'est exprimée par la réunion, le 21 août dernier, des ministres des Douze sous l'égide de l'Union de l'Europe occidentale, l'U.E.O. Cette rencontre constitue un remarquable pas en avant vers une union européenne dont les contours s'étendraient au domaine de la sécurité. C'est une question à revoir.

Fermeté dans la condamnation, fermeté dans la riposte, fermeté aussi sur la question des otages : je comprends et je partage l'inquiétude des familles qui, malgré les efforts de nos diplomates, se trouvent parfois sans nouvelles.

Je comprends et mes amis comprennent avec moi et partagent l'angoisse de ceux qui sont retenus sur une terre étrangère à laquelle, pour la plupart, ils apportaient leur service et leurs compétences. Cette terre leur est devenue brusquement inamicale. Qu'ils soient assurés de notre pensée et de notre volonté. Tout doit être fait pour garantir, dans les meilleurs délais, leur sécurité et leur liberté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais, mes chers collègues, répétons fortement combien la France a condamné cet acte de barbarie internationale. Très vite elle a utilisé tous les moyens possibles pour s'assurer du sort de ses compatriotes, mais elle s'est refusée à négocier séparément.

M. Hervé de Charette. Il s'en est fallu d'un rien !

M. Pierre Mauroy. S'il est une question que l'on ne peut pas traiter chacun pour soi, c'est bien celle-là, tant il est vrai que le « chacun pour soi » équivaut à donner un avantage à l'agresseur irakien. Envers les preneurs d'otages, la faiblesse est la pire des politiques. Elle peut même devenir une forme de lâcheté pour ceux qui chercheraient un succès trop facile. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Fermeté, enfin, vis-à-vis des dirigeants irakiens.

L'engrenage a été déclenché par la volonté délibérée des dirigeants irakiens qui ont agressé, signé leur agression et même menacé d'autres Etats. Ces stratèges, qui se voudraient d'autant plus efficaces qu'ils n'ont aucun scrupule, ont créé une logique de guerre dans laquelle nous ne voulons pas nous laisser enfermer.

Par son attitude délibérément provocatrice à la conférence du Caire, par la prise d'otages, par la menace de violation des ambassades, l'Irak a, jusqu'ici, brisé une à une les chances d'une paix acceptable pour chacune des parties.

En revanche notre logique à nous n'est pas celle de la guerre ; elle est celle de l'Irak, celle du droit international respecté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Cette fermeté nécessaire à propos de laquelle, mes chers collègues, vous avez posé beaucoup de questions, a trouvé son expression - donc son efficacité - dans le cadre d'une réelle solidarité internationale. Dès le 3 août, la France se trouvait aux côtés de ses partenaires pour une action diplomatique commune.

Cette solidarité, nous la devons aussi à nos amis traditionnels des pays arabes et du tiers monde. Ainsi, nous avons le devoir de soutenir leurs efforts en vue d'une solution négociée entre pays de la zone. Cette démarche était indispensable, même si le sommet du Caire devait se transformer en expérience amère.

Nous avons le devoir de les entendre et de mieux les comprendre, ce que firent un certain nombre d'entre nous, comme émissaires du Président de la République. Cette diplomatie active a permis, je le crois, d'éclairer la démarche originale de la France, tout au long de ces semaines, et d'en faire un interlocuteur essentiel.

Nos missions ont permis aussi de prendre le pouls des opinions publiques arabes et, en même temps, de comprendre les analyses des responsables des Etats de la région.

Tous ont souligné devant nous - sans que nous les approuvions forcément - la nécessité d'éviter que, par suite d'un mouvement trop rapide ou trop disproportionné, la réprobation arabe à l'égard de l'Irak ne se transforme en hostilité, déjà réelle, contre l'envoi des troupes américaines et à l'encontre des troupes alliées.

Nous avons ici à clarifier l'une des causes graves de confusion sur la nature de ce conflit et sur les objectifs de notre action. Il ne s'agit pas d'un conflit Nord-Sud. Si tel était le cas, d'ailleurs, nous n'aurions pas à nos côtés une majorité d'Etats arabes et du tiers monde pour condamner l'agression. Notre souci est précisément d'éviter que le conflit ne devienne une opposition entre le Nord et le Sud.

Cette action n'est pas non plus liée à la défense de régimes politiques dont nous connaissons par ailleurs les insuffisances graves au regard des droits de l'homme et de la démocratie, tant il est vrai que le respect du droit ne se divise pas. Cela aussi il faut le rappeler.

Notre action s'explique par la seule détermination à faire respecter le droit international dans ses principes les plus intangibles : la garantie des frontières et du droit des gens. A cet égard, le présent conflit est exemplaire. Tout recul nous engagerait dans un engrenage sans fin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.)*

M. Léonce Dopez. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Cette analyse est claire. Elle correspond à l'application des principes qui fondent la démarche des socialistes et de bien d'autres sur les bancs de cette assemblée : la condamnation de l'agression et l'application des garanties de sécurité collective.

Elle explique et confirme le choix des Nations Unies comme cadre privilégié de traitement de la crise. L'O.N.U., enfin sortie de sa paralysie due à l'opposition entre l'Est et l'Ouest, a condamné l'agression et défini les sanctions appro-

priées. La France a agi en ce sens au sein du Conseil de sécurité. Elle s'est conformée aux résolutions ainsi adoptées, sans surenchère, mais sans faiblesse.

Le vote, il y a quarante-huit heures, d'une nouvelle résolution concernant les moyens de l'application de l'embargo nous confirme dans notre démarche. Le Conseil de sécurité reste le lieu approprié pour engager ou relayer les initiatives de négociation et peut-être de paix à venir. A ce titre nous approuvons la démarche du secrétaire général de l'O.N.U.

Mes chers collègues, au vu de ce qui s'est passé - M. le Premier ministre a eu raison de le rappeler - et en fonction des principes qui guident les socialistes et ceux qui approuvent l'action du Gouvernement et du Président de la République, je crois - sans doute comme l'écrasante majorité d'entre vous, qui apportez, disons globalement, votre appui à l'action entreprise par la France - que les nombreuses, peut-être trop nombreuses, questions que vous avez posées trouvent déjà des réponses dans la manière dont le Président de la République et le Gouvernement ont agi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Robert Pandraud. Vous n'êtes plus Premier ministre !

M. Denis Jacquet. Il se prend pour Rocard !

M. Pierre Mauroy. A la fermeté et à la solidarité, le Président de la République a su ajouter - et ce n'était peut-être pas la partie la plus facile - une originalité française conforme à notre tradition historique, à nos principes et à nos intérêts, ce que je prends la responsabilité d'appeler une disponibilité française.

Mes chers collègues, au moment même où nous débattons, l'issue de la crise reste incertaine. La menace d'une guerre subsiste, mais les chances de dialogue persistent. Des démarches ont été engagées par l'Union soviétique et certains Etats de la zone. Le communiqué élaboré par notre ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, dont je veux saluer ici l'activité inlassable, en témoigne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sans doute ont-elles contribué au relatif apaisement des deux derniers jours.

Encore faut-il affirmer avec force qu'aucune négociation ne sera possible sans libération des otages et évacuation du Koweït. Sous ces conditions, nous avons à rechercher tous les moyens possibles de sortir de la crise sans conflit armé.

Il appartient au Président de la République de définir de quelle façon l'originalité de la démarche de la France lors des dernières semaines va désormais lui permettre de jouer son rôle dans une négociation encore virtuelle. Ai-je besoin de souligner que cette action de la France est souhaitée sinon sollicitée par beaucoup au Maghreb et au Moyen-Orient ?

Le moment venu, oui, la France sera en mesure d'agir pour la paix. Au sein de la Communauté européenne, bien entendu, mais la France n'a pas seulement une ambition européenne. Elle détient, aux côtés de ses partenaires, avec une autorité internationale liée à son histoire et à ses intérêts, une responsabilité majeure dans la définition de la sécurité collective.

Le moment venu, la fermeté ayant produit ses effets, les conséquences de l'agression ayant disparu, la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient devrait s'affirmer.

Cette recherche d'une paix durable au Moyen-Orient - c'est le dernier volet de mon intervention - serait au prix, et j'emploie le conditionnel, d'une triple prise de conscience. Celle d'abord de l'extraordinaire complexité de cette région où se confondent en permanence le temporel et le spirituel.

La crise irakienne ne doit pas nous faire oublier les risques liés à la progression du fondamentalisme islamique. Les mots d'ordre de guerre sainte, peu crédibles lorsqu'ils sont proférés par Saddam Hussein, trouvent une tout autre portée lorsque l'expression rejoint la conviction.

La France, c'est vrai, a combattu au travers de l'Irak avec l'appui de la plupart des grandes puissances occidentales, une Djihad moderne qui portait le feu et la terreur jusque dans nos rues. Elle n'a pas aujourd'hui à exprimer des regrets. Qu'en serait-il maintenant si elle n'avait pas agi ainsi ?

A l'extraordinaire complexité de cette région, s'ajoute la très grave inégalité de répartition de la richesse des sables. De grandes et vieilles nations de la vallée du Nil et du Croissant fertile se débattent au milieu de difficultés insurmontables alors que d'autres, plus faiblement peuplées, ploient sous les excédents de devises.

Pire encore, l'organisation économique, quoique insuffisante, qui existait entre ces Etats qui l'avaient décidée, venait, à la veille du conflit, d'être dénoncée, offrant ainsi un prétexte à l'invasion, ce qui ne saurait la justifier pour autant.

Pour l'avenir, des mécanismes adéquats de répartition des richesses s'imposent. Ils sont des données du règlement du conflit.

Prise de conscience enfin, et c'est sans doute l'essentiel, de l'instabilité extrême du Proche et du Moyen-Orient tant que tout conflit sera perçu au travers du prisme déformant d'une question palestinienne qui n'aura pas été réglée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

« Deux poids, deux mesures », ai-je entendu chez chacun de mes interlocuteurs. Le président Chadli, le président Ben Ali, le roi Hassan II me l'ont dit ; tel est aussi le sentiment de l'homme de la rue dans la plupart des capitales arabes et ailleurs, même si j'estime qu'aucune symétrie ne saurait être admise.

Sachons bien que le temps qui accumule les épreuves accentue les déséquilibres. Il joue contre la sécurité des pays même les mieux armés. Il joue contre le retour à la paix. Les résolutions des Nations Unies concernant le Liban ou la Cisjordanie ne pourront pas rester indéfiniment contredites. Elles appellent un règlement négocié dans le cadre d'une conférence internationale. Cela, nous l'avons déjà dit et nous le redirons. Mais cela ne saurait en aucun cas constituer une justification ou un préalable pour l'agresseur. Cela est bien clair pour nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne combattons pas ces aventures hasardeuses qui surgissent à intervalles réguliers dans le monde arabe, sous forme laïque ou religieuse, si nous ne prenons pas conscience qu'elles sont l'expression d'une recherche d'identité et de dignité. Hier ces révoltes se trouvaient endiguées pour partie par le système communiste. Isolées, seront-elles moins dangereuses ?

L'enjeu supérieur dans ce conflit n'est pas de s'interroger sur notre bon droit : il est évident et nous l'avons dit. Cet enjeu n'est pas non plus dans notre détermination : nous l'avons fait nôtre en acceptant que, le cas échéant, les décisions du Conseil de sécurité soient appliquées par la force, la force de la communauté internationale au service du droit.

Il ne s'agit pas en tout cela d'excuser l'inexcusable. Mais notre détermination sans faille nous autorise à affirmer qu'il faut aussi rétablir d'indispensables perspectives d'avenir. D'une guerre évitée peut en sourdre une nouvelle. Mais d'une guerre évitée peuvent aussi surgir les conditions d'une paix durable.

La fin de la guerre froide révèle des urgences nouvelles. Le temps n'est-il pas venu de reprendre la question d'un nouvel équilibre mondial ? Cette conférence des pays riches et des pays pauvres, souhaitée par François Mitterrand le 14 juillet 1989, ne s'impose-t-elle pas désormais ? Le handicap de la dette ne réclame-t-il pas des solutions plus précises ? Les mouvements de capitaux, le cours des matières premières sont autant d'urgences pour que la sortie de crise soit un réel retour à une croissance mondiale plus équilibrée.

Le temps, mes chers collègues, n'est-il pas venu de donner des moyens nouveaux et de renforcer l'architecture de nos organisations internationales ? La barbarie a envahi le Liberia. On s'entre-tue en Afrique du Sud. Cela aussi réclame notre attention.

Le temps n'est-il pas venu enfin de doter l'Europe de l'organisation collective indispensable en matière de défense et de sécurité ?

Cette crise irakienne, si elle peut être réglée, doit permettre d'en éviter d'autres.

Les socialistes - vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, et je reprends votre expression - savent que la guerre n'est jamais fraîche ni joyeuse.

Ils savent d'expérience, hélas, que les valeurs de l'humanité doivent parfois se défendre par les armes.

Mais ils savent aussi et ils espèrent que ces valeurs, aujourd'hui et demain, pourront être défendues selon les règles de la sécurité collective édictées par la communauté internationale.

Voilà pourquoi ils assurent le Président de la République de leur confiance pour mener la France dans la voie de la paix et de la sécurité. (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs du groupe socialiste.*)

Souhaits de bienvenue à l'ambassadeur du Koweït

M. le président. Mes chers collègues, avant de donner la parole au dernier orateur inscrit, je voudrais saluer comme il convient, en votre nom à tous j'en suis sûr, la présence dans les tribunes de M. l'ambassadeur du Koweït en France. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent.*)

Reprise du débat

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Daillet, dernier orateur inscrit.

M. Jean-Marie Daillet. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, l'événement n'aura surpris que ceux qui ont ignoré ou voulu ignorer les réalités. Et les réalités se vengent.

La crise particulièrement aiguë, qui menace d'une nouvelle guerre sans merci géographiquement la zone du Golfe, et bien au-delà, et physiquement des populations considérables, civiles et militaires, n'est que l'avatar ultime d'un vieux phénomène et même d'un phénomène antique si l'on se réfère aux cinq mille années du conflit irano-irakien.

Sous nos yeux, aujourd'hui, elle est une évidente conséquence de l'inorganisation de la sécurité collective et, dans l'immédiat, du supplément d'instabilité récemment introduit dans la région par le désengagement progressif, mais spectaculaire, de l'U.R.S.S., sans que cet effacement ait été compensé par un nouveau partenaire qui aurait pu être l'Europe ou par l'avènement d'un système arabe de sécurité, par exemple.

Nous nous sommes tous réjouis, à juste titre bien sûr, de l'évolution soudaine qui, depuis l'an dernier, conduit l'Europe centrale et orientale jusqu'au Pacifique à se débarrasser du communisme totalitaire, messianique et donc impérialiste et militariste qui constituait, pour notre Europe et pour bien d'autres, une menace permanente et angoissante et qui a conduit cette Europe centrale et orientale à épouser la démocratie, les droits de l'homme, l'économie sociale de marché. Cela est satisfaisant pour les démocrates et pour tous les responsables de l'Est et de l'Ouest puisque ce démantèlement rapide d'un bloc politico-militaire agressif change radicalement les relations Est-Ouest et substitue la coopération et l'intensification des échanges à la guerre froide et au rideau de fer. Or, ce tournant décisif reste inachevé et la phase que nous vivons montre que les mille et un problèmes de réorganisation d'une Union soviétique en proie à la crise économique et à la résurrection des nationalismes trop longtemps réprimés ont quelque peu éclipsé, à Moscou, la priorité jusqu'alors accordée par le pouvoir soviétique aux dossiers internationaux. A quoi s'est naturellement ajoutée une réorientation politique, heureuse d'ailleurs, tendant au règlement des « problèmes régionaux » que l'U.R.S.S. pouvait avoir dans le monde, règlements négociés en marge de discussions permanentes qu'elle poursuit avec les Etats-Unis sur le désarmement et leurs nouvelles relations réciproques politiques et économiques.

Au début de l'année, à Moscou, le visiteur ne manquait pas d'être abasourdi par l'espèce d'attentisme, voire de désintérêt que les diplomates russes paraissaient manifester à l'égard du Proche-Orient, de la question palestinienne, se contentant d'évoquer l'amélioration mesurée des rapports avec Israël et une certaine désaffection à l'égard de la Syrie et de l'Irak, sans parler de l'Afghanistan, de sinistre mémoire. Ce véritable passage à vide ostensible de la diplomatie gorbatchévienne au regard de la question d'Orient depuis l'armistice irako-iranien avait de quoi surprendre et inquiéter en un moment où, de leur côté, les Etats-Unis semblaient avoir pris le parti du statu quo dans une sorte d'abonnement au refus systématique, aligné sur les intégristes d'Israël, d'une

conférence internationale que la France et beaucoup d'autres démocraties européennes préconisaient et réclamaient et à laquelle il faudra bien parvenir un jour ! Aujourd'hui, devant la situation, tout le monde est-il enfin convaincu que le plus tôt sera le mieux ?

Voilà en tout cas pourquoi il était si important d'impliquer le plus possible l'U.R.S.S. dans la responsabilité collective du traitement de cette nouvelle crise. La France a eu raison d'y veiller. Je voudrais pouvoir dire à M. Roland Dumas, qui se trouve devant l'autre assemblée, ma satisfaction personnelle et celle, je le pense, de beaucoup de Français pour sa démarche d'hier. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Après tant d'années d'illusions et, trop souvent, de complaisance, le réveil est brutal. En quelques semaines, en fait dès le 2 août, le tableau a changé du tout au tout : de l'irakophilie, ou plutôt de la saddainolâtrie, de l'idée bien simple et bien commode que livrer sinon vendre et parfois prêter des armes en surabondance à l'homme fort de Bagdad, c'était se protéger contre le fondamentalisme iranien, on en arrive enfin à une plus juste appréciation des choses, des mentalités, des forces actuelles et futures en présence. On aurait pu, çà et là, s'aviser plus tôt de réalités aussi incontournables que les objectifs avoués et les crimes bel et bien perpétrés de celui que seuls les naïfs, les aveugles volontaires et les fabricants d'armes avaient déguisé en figure de proue des Arabes.

Dès le 8 février 1980, soit sept mois avant de déclencher par son offensive la guerre contre l'Iran, Saddam Hussein avait très clairement annoncé ses intentions. Il proclamait solennellement et unilatéralement, au nom, prétendait-il, de la nation arabe, de la souveraineté et de la sécurité nationales arabes : « le refus de la présence des armées et des forces militaires ainsi que de toutes forces et bases étrangères dans la patrie arabe ou des mesures tendant à faciliter leur présence sous quelque forme, sous quelque prétexte, sous quelque couvert ou sous quelque raison que ce soit. Il demandait l'« isolement - il ne parlait pas encore d'annexion - de tout régime arabe ne respectant pas ce principe, son boycottage politiquement et économiquement ainsi que la lutte contre sa politique par tous les moyens possibles. » Autrement dit, il y a dix ans, M. Saddam Hussein se posait déjà en champion de l'unité arabe, sous sa houlette, de l'Atlantique au Golfe persique et ne disons pas que la guerre qu'il a livrée à l'Iran aura été inutile puisque, à lui au moins, elle aura servi son projet de prendre la tête du panarabisme.

Aujourd'hui, personne ne peut plus se voiler la face, à l'Est comme à l'Ouest, et à plus forte raison dans tous les pays arabes et non arabes qu'il prétend rassembler. La première étape de son programme de conquête s'est déroulée devant un monde impuissant avec l'annexion du Koweït. Certes, tactiquement, le vainqueur de ce qui fut à peine une bataille peut avoir intérêt à offrir de négocier bilatéralement avec ceux qui voudraient bien que ce coup n'eût jamais eu lieu et qui s'efforcent de le dissuader d'aller plus loin. Si cette démarche de ruse ou de diversion réussissait, il n'est pas douteux que Saddam Hussein y trouverait un encouragement, en tout cas un répit, avant de reprendre sa marche en direction de ses voisins.

La réponse, de la part d'un pays comme la France, monsieur le Premier ministre, a été ce qu'elle devait être : l'engagement naturel dans le camp du droit international, avec de nombreuses initiatives visant à mieux organiser la riposte en lui conférant l'autorité de l'organisation des Nations Unies.

Ce faisant, je note au passage avec intérêt que le Gouvernement de la France contribue activement à renforcer l'organisation internationale, à la restaurer dans l'esprit et dans la lettre de sa charte, restituant ainsi, notamment à la communauté internationale, en la personne ou en la fonction du secrétaire général de l'O.N.U., des moyens, au moins politiques, d'intervention contre celui qui a grossièrement bafoué le droit d'un autre pays membre à son indépendance souveraine.

Ainsi, la France ne se contente pas d'être le brillant porteparole des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination. Elle entend que ces droits soient bel et bien appliqués par l'organisation internationale qui ne doit plus être le simple forum de tous les pouvoirs d'Etat sans distinction de légitimité. Il ne suffit plus - c'est l'évidence - de rappeler le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Encore faut-il en assurer le respect, en disant en quelque sorte que le droit des

peuples à disposer d'eux-mêmes n'a jamais été, ne doit jamais être le droit des dictateurs à disposer des peuples. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Cela veut dire, évidemment - et à quelque chose malheur peut être bon - que le coup de force du dictateur irakien peut et doit conduire la France, l'Europe et toutes les démocraties, aujourd'hui plus nombreuses que jamais, à construire le nouvel ordre politique international qu'implique la Charte des Nations Unies, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En cette dernière décennie d'un siècle terrible, ensanglanté par le communisme, le fascisme, le nazisme, le racisme et d'autres formes d'impérialisme, nous voici de nouveau confrontés avec le choix, toujours difficiles lorsque sont en jeu tant de vies humaines, entre aujourd'hui et demain, le court terme et le long terme.

En l'occurrence, il n'y a, il n'y aura pas de contradictions ni d'ambiguïtés dans notre diplomatie. Après avoir clairement adhéré à la réaffirmation et à la manifestation armée du droit international, après avoir même, comme il sied à la patrie des droits de l'homme, multiplié les efforts pour que le Conseil de sécurité et, en première ligne, ses cinq membres permanents condamnent plus nettement que jamais l'agression et l'agresseur, le Gouvernement et les autres gouvernements européens, qui ont eu totalement raison de s'attacher à l'aspect diplomatique de cette crise dans le sens d'une structuration des démocraties et de la Communauté européenne, ne se laissent pas divertir par les grosses provocations, les astuces tactiques et les chantages de Bagdad.

Nul dans la représentation nationale de la France ne saurait passer pour un adepte de la politique de la canonnière, ni de je ne sais quel colonialisme. Pas de boutefeux, pas de va-t-en-guerre parmi nous. Chacune, chacun pense ardemment, bien sûr d'abord à nos quelque 550 otages, aux marins, aux soldats et aviateurs qui contribuent à la dissuasion militaire de la France, face aux entreprises du nouvel impérialiste. Et nous sommes reconnaissants aux diplomates qui font face, notamment dans notre chancellerie au Koweït, à une situation qui nécessite compétence, courage et abnégation.

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Les dix minutes sont écoulées !

M. Jean-Marie Daillet. S'il y a des boutefeux, ce ne sont pas les responsables de la France, ce ne sont pas les responsables des démocraties. Les démocraties ne sont pas belliqueuses, pas plus aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans les années 30. Mais elles ont alors appris, à leurs dépens, que la liberté ne coûte jamais si cher que quand on l'a perdue et que la paix ne coûte jamais si cher que lorsqu'il faut la reconquérir.

Place donc d'abord, certes, à la diplomatie, une diplomatie active qui ne négocie pas avec n'importe qui et à n'importe quel prix, une diplomatie de la dissuasion, de la persuasion et de la solidarité.

M. le président. Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît, monsieur Daillet ?

M. Jean-Marie Daillet. Que vaudraient nos innombrables dialogues quotidiens avec les parties prenantes de ce conflit et avec nos alliés d'Europe et d'Amérique si nous n'avions pas cautionné par une présence armée notre parole ?

Lorsque, dans son plus célèbre discours de guerre, Winston Churchill analysait le phénomène totalitaire, il ne pouvait prévoir les formes nouvelles que prendrait le pouvoir absolu : « La dictature - dévotion fétiche pour un homme - est une chose éphémère. Un état de société où l'on ne peut pas exprimer sa pensée, où les enfants dénoncent leurs parents à la police, un tel état de société ne peut durer longtemps. » C'était là une vue bien optimiste et qui ne s'appliquait qu'aux puissances de l'Axe.

Ce genre de pouvoir est bel et bien en place, avec notre complicité parfois, à Bagdad depuis plus de vingt ans au cours desquels le prophète français de M. Saddam Hussein nous a décrit son héros comme un « socialiste » et même pour le monde arabe, non seulement comme un nouveau Nasser, non seulement comme un nouveau Bismarck, mais comme un nouveau de Gaulle.

M. Charles Ehrmann. C'est assez !

M. Jean-Marie Daillet. A de telles coupables sottises, la réponse la meilleure a été donnée d'avance, dans ses *Mémoires de guerre*, par le libérateur de la France qui écrivait en 1947 : « Il m'a semblé, et il me semble, qu'il est avant tout nécessaire de refaire la vieille Europe, de la refaire solidaire notamment quant à sa reconstruction, de la refaire avec tous ceux qui demeurent fidèles à cette conception du droit des gens et des individus d'où est sortie et sur laquelle repose notre civilisation. »

Mme Muguette Jacquaint. Conclusion !

M. Jean-Marie Daillet. Monsieur le Premier ministre, votre discours a été écouté avec attention, à quelques nuances et légitimes questions près. J'ai l'impression qu'il a été entendu parce qu'il était marqué, m'a-t-il semblé, au coin de la lucidité, de la fermeté, de la conscience des responsabilités de la France au Proche-Orient. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste. - Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Charles Ehrmann. La brosse à reluire !

M. Jean-Marie Daillet. Nous voici, nous, les démocrates, devant une heure de vérité.

Nous voici, nous, la France, avec notre voix singulière de patrie des droits de l'homme et de la libération des peuples, devant un rôle important à jouer. Dans la région menacée, la solidarité doit être accentuée avec tous les peuples menacés, opprimés, tenus en esclavage et exploités à des fins belliqueuses. En Europe, avec le renforcement de l'U.E.O. et de l'Alliance atlantique. *(« Conclusion ! » sur plusieurs bancs des groupes de l'Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

J'ai proposé...

M. le président. Voulez-vous conclure, s'il vous plaît !

M. Jean-Marie Daillet. Monsieur le président, il peut être important que je rappelle une proposition que j'avais faite ici même et en d'autres lieux...

J'avais proposé la création d'une sorte de Conseil européen de sécurité. Je pense que l'idée pourrait être retenue.

Je crois, monsieur le Premier ministre, que le sens de l'histoire ne saurait être le totalitarisme. Sous quelques oripeaux idéologiques qu'on l'habille, ce ne peut pas être la dictature. Ce ne peut être que la liberté et la démocratie.

Tel doit être une fois de plus le message de la France. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, au moment de répondre brièvement à l'ensemble des orateurs, permettez-moi en premier lieu de vous remercier pour le niveau que chacun s'est attaché à donner au débat. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Pas Millon !

M. le Premier ministre. Si, tout le monde !

Si j'ai senti çà et là des nuances bien compréhensibles, j'ai noté que tous ceux qui se sont exprimés l'ont fait avec une claire conscience de la gravité de la situation, de l'importance des enjeux et de l'unité nationale qu'ils exigent.

Plusieurs d'entre vous se sont interrogés sur les chances d'une issue politique, notamment à la suite du prochain déplacement de M. Perez de Cuellar à Amman.

Nul plus que la France ne souhaite une solution diplomatique. Mais il ne suffit pas que l'Irak dise vouloir négocier alors qu'il ne donne aucun signe tangible d'intentions apaisantes.

Il est trop facile de dire « négocions, négocions » et, dans le même temps, de continuer à étrangler les ambassades au Koweït, à retenir les ressortissants étrangers, à maintenir l'occupation d'un pays étranger.

Chacun sait l'intérêt que cela peut représenter en termes d'opinion publique : il s'agit de faire passer M. Saddam Hussein pour l'homme de bonne volonté qui veut discuter et le reste du monde pour les bellicistes qui veulent en découdre, mais cela ne correspond à aucune réalité.

Si le Président de la République a évoqué une logique de guerre, c'était évidemment pour la regretter. Mais, de même que c'est l'Irak qui l'a créée, c'est l'Irak qui peut y mettre fin.

Nous sommes tous en droit de l'espérer mais, à ce jour, aucun signe n'a été donné, - je dis bien "aucun" - qui puisse donner consistance à cet espoir. Le conserver sans renoncer à la lucidité, c'est ce qui fait toute la différence entre l'espérance et l'illusion.

On ne peut pas confondre pause dans l'escalade et mesure d'apaisement. Il ne suffirait pas, par exemple, que l'Irak rétablisse l'eau et l'électricité qu'il a lui-même coupées dans les ambassades au Koweït pour faire de ses autorités les chantres de la paix ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Le piège est trop visible. Soyons tous et toujours attentifs à ne pas y tomber.

A ceux qui se sont inquiétés - et que de raisons de le faire ! - du devenir de notre politique arabe, je dis que c'est justement son ancienneté et sa continuité qui ont contribué à ce que, dans le conflit actuel, le monde arabe ne se range pas globalement derrière l'Irak.

Qui pourrait croire, qui pourrait craindre que François Mitterrand, que le Gouvernement, que la France tournent à jamais le dos à des amitiés arabes entretenues depuis longtemps, à une politique d'équilibre et de respect qui a toujours caractérisé notre pays aux yeux du Proche et du Moyen-Orient ?

C'est au contraire du fond du cœur que nous disons à nos amis arabes que nous ne les confondons pas avec ceux qui se déconsidèrent.

A ceux d'entre vous qui ont mis l'accent sur l'embargo et le blocus comme moyens d'échapper à une logique de guerre, je dirai qu'il ne s'agit pas d'une alternative.

L'embargo décrété par les Nations Unies, la décision du Conseil de sécurité de le faire respecter, au besoin par la force, font partie de cette volonté concrète de la communauté internationale de s'opposer fermement, y compris, si nécessaire, par des moyens armés aux violations commises par l'Irak, aux menaces qu'il exerce sur les étrangers et sur les pays voisins.

Si l'Irak comprend ainsi qu'il doit évacuer le Koweït et rendre leur liberté à tous les étrangers, alors l'escalade aura été évitée.

D'ici là, gardons-nous de tomber dans le piège de manœuvres dilatoires et d'une habile stratégie à l'égard de l'opinion publique mondiale qui aboutiraient à faire passer l'Irak pour l'agressé.

Il ne dépend que de lui, de lui seul, que la situation revienne à la normale. C'est le souhait que nous formulons tous, mais on comprendra que le pronostic soit pour le moins réservé sur sa plausibilité immédiate.

Plusieurs orateurs se sont interrogés sur la notion de blocus.

La résolution n° 661 du 6 août du conseil de sécurité a décrété un embargo. La résolution n° 665 adoptée samedi dernier prévoit que des mesures peuvent être prises pour assurer l'application effective de cet embargo. Il ressort clairement des travaux du Conseil de sécurité que ces mesures peuvent aller jusqu'à l'usage de la force armée. Cette résolution consacre donc la possibilité, en recourant à la force pour faire appliquer l'embargo, de réaliser un blocus.

M. Robert-André Vivien et M. Bernard Pons. Il fallait le dire !

M. le Premier ministre. Sa mise en œuvre fait partie des missions confiées à nos forces dans la région et la différence juridique entre l'embargo et le blocus, ce n'est, ni plus, ni moins, que celle qui va de la résolution n° 661 à la résolution n° 665 (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), et, avant l'adoption de cette dernière, on n'était pas allé jusqu'au bout.

S'agissant des familles d'otages, dont vous vous êtes tous préoccupés à juste titre, j'indique que la cellule d'information fonctionne jour et nuit.

Il y a sur le sujet, en outre, une coordination à douze - les membres de la Communauté économique européenne - qui sont totalement solidaires pour échanger et vérifier à chaque instant les informations disponibles. Un grand nombre d'entre elles, en effet, sont fausses, et il faut s'en méfier, et il est souvent délicat de connaître les mouvements du Koweït à l'Irak ou même à l'intérieur de ces deux pays.

Sachez enfin que nous œuvrons au plan interministériel pour répondre aux problèmes sociaux que les familles d'otages peuvent connaître en France même. Nous avons créé une cellule administrative pour traiter de ces problèmes.

A M. Millon dont j'ai, pour partie, apprécié le discours (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)... L'Assemblée serait surprise que je l'ai apprécié en totalité ! Laissez-en une partie ! A M. Millon donc, je dirai juste un mot sur la solidarité gouvernementale.

Avez-vous, comme moi, noté çà et là, dans l'opinion publique quelques réactions hâtives, quelque peu va-t-en-guerre, cœur léger et fieur au fusil ?

Dès lors, rappeler ce qu'est la guerre, dire son appréhension des suites, ce n'est pas manquer de fermeté, c'est rappeler au sens des réalités ceux qui semblent oublier que le feu tue, que la guerre fauche des vies.

Dans l'application des décisions du Gouvernement et du Président de la République, pas une heure de retard, jamais, n'a été prise. Que l'on réfléchisse pour le reste est bien le moins. Nous venons de le faire ici même. Probablement, dans cette réflexion, avons-nous trouvé des fondements renforcés à l'unité nationale. Il en va de même quand des hommes prennent le temps de réfléchir devant des décisions lourdes.

Je ne suis pas sûr qu'il faudrait vous faire dire que vous avez plaidé à cette tribune la cause de la précipitation. Vous ne l'avez pas voulu. Alors, nous sommes d'accord. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Parmi les mesures que vous avez recommandées, beaucoup sont déjà prises comme les instructions données à nos forces pour l'application du blocus décidé par les Nations Unies ou le dispositif permanent pour informer les familles des otages.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de notre dispositif militaire. Je répète qu'il est tout de même le deuxième en importance après celui des Etats-Unis - certes loin derrière - et avant celui de la Grande-Bretagne.

Il ne faut pas sous-estimer non plus la dimension européenne donnée dès le début à notre action. C'est la France qui a pris l'initiative aussi bien de la première réunion des Douze qui s'est tenue à notre demande à Rome dès le 4 août que de la réunion de l'Union de l'Europe occidentale.

Enfin, c'est, vous le savez, à la suite d'une initiative franco-allemande que le Conseil européen a décidé que se réunirait en décembre prochain, parallèlement à la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire de la Communauté, une conférence intergouvernementale sur l'union politique, qui traitera pour la première fois de la politique étrangère et de la sécurité des Douze, ce qui est l'ouverture d'un champ nouveau non défini par le traité de Rome.

L'un d'entre vous a évoqué le fait que la France aurait déjà dû saisir le Conseil européen d'une délibération sur ces sujets. Le traité de Rome ne le prévoit pas. Agissons dans l'ordre des procédures et dans le respect de notre signature.

A M. Lajoinie, je rappelle avec netteté que, si nous entretenons avec les Etats-Unis des relations très étroites, si nous en sommes d'autant plus solidaires que eux aussi se placent dans le cadre des Nations Unies, il reste que nous maintenons notre indépendance, notre libre arbitre. Nous veillons, comme je l'ai déjà dit, à être parfaitement solidaires sans jamais pratiquer aucun alignement. D'autres pays agissent de même, au premier rang desquels se trouve l'Union soviétique. M. Dumas a eu hier, vous le savez, des conversations très éclairantes avec ses dirigeants qui comprennent parfaitement notre souci d'équilibre entre la fermeté, la soif de paix et le respect du droit international.

M. Balladur, dont j'ai apprécié le ton et le propos, m'a demandé quand nous serions satisfaits. Je pensais, monsieur le député, vous avoir donné la réponse dans ma précédente intervention, mais revenons-y !

Nous serons satisfaits au même moment que vous, j'imagine : lorsqu'il n'y aura plus d'otages et que le Koweït aura recouvré sa souveraineté. D'ici là, nul ne pourra considérer nos objectifs comme atteints, en tout cas pas le gouvernement de la France et sûrement pas non plus la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Sur le dispositif militaire, j'ai également déjà répondu mais vous avez le droit de savoir que toutes les mesures sont prises pour le renforcer encore si, par malheur, cela devenait nécessaire. Déjà le Gouvernement a décidé - c'est en train d'être rendu public - de répondre favorablement à la demande de l'Arabie Saoudite en mettant en place sur le territoire de cet Etat un élément précurseur du régiment d'hélicoptères de combat embarqué sur le *Clemenceau*.

Sur le plan économique, j'ai apprécié votre litote, courageusement auto-critique. Comme vous, je ne surestime pas les conclusions d'experts, mais je me méfie au moins autant des décisions inexpertes.

S'agissant enfin de l'information de tous, je crois que vous avez saisi la main que j'ai tendue en proposant de recevoir moi-même tous les groupes, non pas une fois mais toutes les quarante-huit heures, aussi longtemps que cela sera utile.

Quant au travail de ces experts, il ne s'agit pas d'une expertise à proprement parler. Il s'agit plutôt de vérifier que des éléments autres de l'opinion publique, et notamment les partenaires sociaux, ont les mêmes informations permettant d'arriver à tout le moins à une communauté d'analyse. N'espérons pas une communauté de réaction, mais une communauté d'analyse et d'information serait déjà un grand progrès dans le vécu par la France de cette crise.

M. Méhaignerie lui aussi a placé son intervention à un niveau dont je le remercie. Comment, notamment, ne pas l'écouter lorsqu'il évoque les attitudes respectives des présidents turc et autrichien ? Vous en avez ici dit, monsieur le président, suffisamment. Je n'en rajouterai pas. Il était important que cette mention fût faite.

Pour le reste, je crois avoir déjà répondu à vos questions dans mon propos initial. Permettez-moi simplement d'ajouter que le Gouvernement a été très sensible à votre solidarité et à vos encouragements, s'agissant bien sûr de nos otages mais pas seulement.

Dans le discours de M. Pierre Mauroy, j'ai trouvé ce mélange de fermeté et d'humanisme que tous les socialistes cherchent toujours à atteindre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

J'y ai trouvé aussi les mêmes inquiétudes légitimes, le même souci de l'avenir, le même sens de l'intérêt de la France que dans d'autres interventions, dans des termes auxquels j'ai été particulièrement sensible.

M. Pierre Mazeaud. Il faut qu'il redevienne Premier ministre !

M. le Premier ministre. Sur deux sujets qu'il a évoqués - il n'a pas été le seul - je crois nécessaire de rappeler les éléments suivants.

Le premier sujet, ce sont les armes chimiques. A l'initiative - chacun s'en souvient - du Président de la République française, une conférence sur l'interdiction des armes chimiques s'est réunie à Paris au mois de janvier 1989. Elle a permis des progrès considérables vers la condamnation et l'interdiction universelle de ce type d'armes.

Le second sujet, c'est le commandement commun. Il n'y a pas actuellement de commandement commun des Nations Unies. La résolution 665 demande aux Etats membres des Nations Unies qui ont des forces sur place de coordonner leur action. Nous participons à cette coordination, nos forces restant toutefois sous commandement national.

A M. Daillet, je dirai aussi combien j'ai été sensible au caractère net et mesuré de son propos (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) qui est celui d'un spécialiste connu et reconnu des affaires internationales, et nous avons tous été sensibles au fait qu'il élargisse la perspective de notre réflexion commune. (*Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous l'avez écouté avec respect. Permettez-moi de le signaler.

M. Jean-Louis Goaduff. Il sera bientôt ambassadeur !

M. le Premier ministre. C'est M. Méhaignerie, je crois, qui s'est déclaré déçu parce que, dans mon propos initial, je ne m'étais pas livré à une prospective.

Monsieur le député, dans la situation d'extrême gravité qui nous a conduits à nous réunir aujourd'hui et sur laquelle nous débattons, la priorité était, je pense, de vérifier que

nous agissions avec, premièrement, une information commune et, deuxièmement, des réactions et des objectifs également communs.

Vous avez tout à fait raison de constater qu'un certain équilibre du monde change. Comment le territoire intitulé aujourd'hui « Koweït » se retrouvera-t-il après ces événements ? Arriverons-nous à obtenir la restitution complète et du territoire et des pouvoirs publics qui le régissaient ? Quel sera le régime du prix du pétrole demain ? Comment organiser un meilleur partage des richesses dans la région ? Comment traiter tous les autres problèmes qui ont été évoqués ici, Israël, Palestine, Liban, dont nous savons qu'ils ne sont pas sans connexion ?

Monsieur le député, vous avez raison : notre débat doit être considérablement élargi. Mais il m'aurait semblé irresponsable de le faire dans la précipitation.

Je suis heureux d'avoir entendu évoquer ces interrogations sur tous vos bancs, d'une manière ou d'une autre, avec des termes différents.

Nous savons que c'est à l'ordre du jour. Nous aurons l'occasion d'y revenir à de nombreuses reprises. Il ne me semblait pas devoir prendre aujourd'hui le risque de mettre en cause notre communauté de perception de cette réalité en traitant de questions qu'il nous faut encore étayer. Cela n'enlève rien à leur pertinence.

Tels sont, mesdames, messieurs les députés, les quelques mots que je tenais à dire pour répondre aux orateurs. Il me vient du Sénat l'information selon laquelle le débat s'y déroule avec le même sérieux et la même hauteur qu'ici.

M. Georges Hoge. Ils n'ont pas Millon !

M. le Premier ministre. Et c'est bien sûr à l'honneur de la représentation nationale.

Dans les jours qui viennent, bien des efforts seront sans doute déployés depuis Bagdad pour tenter de diviser l'opinion internationale, pour tenter de la démobiliser. Sachons-le et veillons toujours à nous poser les questions simples :

Les otages sont-ils libres ?

Le sont-ils tous ?

Le Koweït a-t-il été évacué ?

Hors cela, rien ne vaut, et ne nous laissons pas abuser par ce qui ne vaut rien.

Les dictatures savent, ou croient savoir, que la détermination des démocraties est toujours plus fragile par cela même qu'elles sont les démocraties, c'est-à-dire que tous les points de vue s'y expriment, tous les doutes et, naturellement, toutes les critiques.

C'est à nous, à nous tous, qu'il revient de leur prouver qu'on sait, en démocratie, allier la résolution avec la liberté de critique et faire passer au second plan les querelles internes, aussi durablement que durent les atteintes à nos principes fondamentaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

M. le président. Le débat est clos.

L'Assemblée a épuisé l'ordre du jour pour lequel le Parlement a été convoqué en session extraordinaire.

5

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Conseil constitutionnel, saisi de la résolution adoptée le 15 juin 1990 complétant l'article 86 du règlement de l'Assemblée nationale, m'a fait parvenir le texte de la décision rendue le 5 juillet 1990, en application de l'article 61, alinéa 1^{er}, de la Constitution, déclarant conformes à la Constitution les dispositions contenues dans cette résolution.

La décision du Conseil constitutionnel, qui a rendu ces dispositions immédiatement applicables, sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la séance de ce jour.

J'informe également l'Assemblée que le Conseil constitutionnel a publié au *Journal officiel* du 27 juillet 1990 sa décision déclarant non contraire à la Constitution, à l'exception de certaines de ses dispositions, la loi relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux.

Ce texte lui avait été déferé par plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

6

FIN DE LA MISSION D'UN DÉPUTÉ

M. le président. Par lettre du 10 juillet 1990, M. le Premier ministre m'a informé que la mission temporaire précédemment confiée, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, à M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne, a pris fin le 8 juillet 1990.

7

DÉPÔT ET RENVOI EN COMMISSION DE PROJETS DE LOI

M. le président. En application de l'article 83, alinéa 2, du règlement, le Gouvernement m'a demandé, pendant l'intersession, le renvoi de deux projets de loi à l'examen des commissions permanentes compétentes.

En conséquence, et sous réserve de l'application éventuelle de l'article 31 du règlement, ont été renvoyés :

A la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, le projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) ;

A la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Ces projets ont été imprimés et distribués.

8

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS

M. le président. J'ai reçu de M. le président de la commission nationale de l'informatique et des libertés le rapport de cette commission, présenté en application de l'article 23 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

9

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation du protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 1586, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 1587, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif aux atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 1588, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

10

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président. J'ai reçu de M. Daniel Goulet et plusieurs de ses collègues une proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'application des directives communautaires, d'une part en matière de production et de commercialisation des produits agricoles et notamment des viandes, d'autre part sur le contrôle de l'utilisation des anabolisants et à proposer des solutions pour remédier aux insuffisances constatées.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 1582, distribuée et renvoyée à la commission de la production et des échanges.

J'ai reçu de M. Alain Madelin une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la vente de matériels de guerre à l'Irak.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 1585, distribuée et renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées.

11

DÉPÔT DE RAPPORTS EN APPLICATION DE LOIS

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un rapport sur l'application de l'article 86 de la loi de finances pour 1990 (n° 89-935 du 29 décembre 1989).

J'ai reçu de M. le Premier ministre un rapport sur l'application de l'article 88 de la loi de finances pour 1990 (n° 89-935 du 29 décembre 1989).

J'ai reçu de M. le Premier ministre, en application de l'article 10 de la loi n° 80-572 du 25 juillet 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires, un rapport sur la protection et le contrôle des matières nucléaires pour 1989.

J'ai reçu de M. le Premier ministre, en application de l'article 34 de la loi n° 89-18 du 13 janvier 1989 portant diverses mesures d'ordre social, un rapport sur les dispositions législatives et réglementaires régissant les études médicales.

12

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président. J'ai reçu de M. Raymond Douyère un rapport d'information déposé, en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le bilan de l'application de la loi du 1^{er} juillet 1983 relative aux caisses d'épargne et ses conséquences.

Le rapport d'information sera imprimé sous le n° 1578 et distribué.

J'ai reçu de M. Alain Richard un rapport d'information déposé, en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois de finances pour 1989 et 1990.

Le rapport d'information sera imprimé sous le n° 1579 et distribué.

COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le président. Le Sénat n'ayant pas encore achevé ses travaux, la clôture de la session extraordinaire sera constatée par la voie du *Journal officiel*.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures vingt.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
CLAUDE MERCIER

CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT D'UN DÉPUTÉ NOMMÉ MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 23 de la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, notamment son article 1^{er}, et l'article L.O. 153 du code électoral ;

Vu le décret du 17 juillet 1990, publié au *Journal officiel* du 18 juillet 1990, relatif à la composition du Gouvernement,

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 17 août 1990, à minuit, du mandat de député de M. Philippe Marchand, nommé ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur.

Par une communication de M. le ministre de l'intérieur, faite en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, M. le président a été informé que M. Philippe Marchand, député de la 4^e circonscription de Charente-Maritime, est remplacé, jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale, par M. Pierre-Jean Daviaud.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

I. - GROUPE SOCIALISTE

Journal officiel, Lois et décrets, du 19 août 1990
(256 membres au lieu de 257)

Supprimer le nom de M. Philippe Marchand.

Journal officiel, Lois et décrets, du 28 août 1990
Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(16 membres au lieu de 15)

Ajouter le nom de M. Pierre-Jean Daviaud.

II. - LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

Journal officiel, Lois et décrets, du 19 août 1990
(20 au lieu de 19)

Ajouter le nom de M. Pierre-Jean Daviaud.

Journal officiel, Lois et décrets, du 28 août 1990
(19 au lieu de 20)

Supprimer le nom de M. Pierre-Jean Daviaud.

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL rendue en application de l'article 61, alinéa 1^{er}, de la Constitution sur la résolution complétant l'article 86 du règlement de l'Assemblée nationale

DÉCISION N° 90-276 DC DU 5 JUILLET 1990

Le Conseil constitutionnel a été saisi, le 19 juin 1990, par le président de l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions de l'article 61, alinéa 1, de la Constitution, d'une résolution en date du 15 juin 1990, complétant l'article 86 du règlement de l'Assemblée nationale ;

Le Conseil constitutionnel,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958, portant loi organique sur le Conseil constitutionnel, notamment ses articles 17, alinéas 2, 19 et 20 ;

Vu l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, notamment son article 5 ;

Le rapporteur ayant été entendu ;

Considérant que le complément apporté au règlement de l'Assemblée nationale par la résolution soumise à l'examen du Conseil constitutionnel prévoit que, dans le cas où cette assemblée est saisie d'un projet ou d'une proposition de loi « dont l'application est susceptible d'avoir un impact sur la nature », les rapports faits sur ces textes comportent en annexe « un bilan écologique, constitué d'éléments d'information quant aux incidences de la législation proposée, notamment sur l'environnement, les ressources naturelles et les consommations d'énergie » ; que ces prescriptions ne sont contraires à aucune disposition de la Constitution,

Décide :

Art. 1^{er}. - Sont déclarées conformes à la Constitution les dispositions de la résolution adoptée par l'Assemblée nationale le 15 juin 1990.

Art. 2. - La présente décision sera notifiée au président de l'Assemblée nationale et publiée au *Journal officiel* de la République française.

Délibéré par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 5 juillet 1990.

Prix du numéro : 3 F

(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)